



BULLETIN D'INFORMATION

Service « Information et Presse », 18, rue Aldringer, Luxembourg

N° 12 (3^{me} année)

Luxembourg, le 31 décembre 1947

Mémorial (mois de décembre)

Ministère des Finances.

Une loi du 24 décembre 1947 ouvre au Gouvernement un crédit provisoire pour le mois de janvier 1948 et l'autorise à percevoir les impôts budgétaires pour l'exercice 1948.

Un arrêté grand-ducal du même jour règle l'exécution de cette loi.

Un arrêté grand-ducal du 24 décembre 1947 a pour objet une nouvelle fixation du taux des remises des receveurs de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

Un arrêté interministériel du 20 décembre 1947 modifie le tarif des frais de dépôt et de publication des actes et documents concernant les sociétés commerciales.

Un arrêté du Gouvernement en Conseil en date du même jour modifie le tarif des frais de publications au « Mémorial ».

Un arrêté ministériel du 27 décembre 1947 rend exécutoire au Grand-Duché de Luxembourg la loi belge du 5 septembre 1944 approuvant la Convention douanière entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, signée à Londres, le 5 septembre 1944, et le Protocole à cette Convention, signé à La Haye, le 14 mars 1947 (Benelux).

Un arrêté ministériel du 30 décembre 1947 rend exécutoire dans le Grand-Duché de Luxembourg la loi belge du 5 septembre 1947 sur les accises (Benelux).

Un arrêté grand-ducal du 30 décembre 1947 a pour objet la perception d'un droit d'accise sur les alcools de provenance étrangère (Benelux).

Un arrêté ministériel du 27 décembre 1947 rend exécutoire au Grand-Duché de Luxembourg les arrêtés belges des 23 et 24 décembre 1947 concernant le tarif des douanes (Benelux).

Un arrêté ministériel du 27 décembre 1947 rend exécutoire au Grand-Duché de Luxembourg l'arrêté ministériel belge du 19 décembre 1947 réglant l'application des franchises en matière de douane (Benelux).

*

Ministère des Affaires Economiques.

Un arrêté grand-ducal du 4 décembre 1947 prescrit un recensement général de la population et des logements et bâtiments du Grand-Duché au 31 décembre 1947.

Une loi du 24 décembre 1947 approuve l'Accord relatif à la création d'un Bureau International des Brevets, signé à La Haye, le 6 juin 1947.

Une loi du 24 décembre 1947 porte approbation de l'Arrangement concernant la conservation ou la restauration des droits de propriété industrielle atteints par la deuxième guerre mondiale, fait à Neuchâtel, le 8 février 1947.

SOMMAIRE:

Table with 2 columns: Page and Page. Contains 11 items including Mémorial (mois de décembre), Chambre des Députés, Prestation de serment, A l'occasion de la Naissance de BENELUX, Presse, Cinéma et Radiodiffusion, Etudes Economiques, Nouvelles du Gouvernement, Nouvelles de la Cour, Le Mois à Luxembourg, Bibliographie Luxembourgeoise, and Index analytique.

Un arrêté du Gouvernement en Conseil en date du 18 décembre 1947 décide qu'à partir du 1^{er} octobre 1947 les subventions à diverses branches de production (pain, viande de porc, saindoux, lard et beurre) seront payées sous forme d'allocations compensatoires accordées aux consommateurs. L'arrêté règle le système d'allocation et le mode de paiement.

*

Ministère de l'Education Nationale.

Un arrêté grand-ducal du 4 décembre 1947 règle la collation du grade de docteur en médecine dentaire.

*

Ministère de l'Education Physique.

Un arrêté ministériel règle l'attribution de la « Médaille du Mérite Sportif ».

*

Ministère d'Etat.

Une loi du 24 décembre 1947 habilite le Gouvernement à réglementer certaines matières jusqu'au 31 décembre 1948 (pouvoirs spéciaux).

*

Ministère de l'Intérieur.

Un arrêté grand-ducal du 24 décembre 1947 proroge jusqu'au 30 juin 1948 la loi du 28 juin 1946 sur les mesures à prendre pour remédier à la pénurie des logements et la loi du 21 mars 1947 sur la fixation des loyers.

*

Ministère du Travail

Un arrêté ministériel du 19 novembre 1947 porté à 2,8 le taux de conversion des salaires de base de certaines rentes d'invalidité, de vieillesse et de survie.

Un arrêté ministériel du 11 décembre 1947 a pour objet une nouvelle fixation de la valeur moyenne des rémunérations en nature au point de vue de l'application de l'article 173 du Code des assurances sociales.

Chambre des Députés (mois de décembre)

2, 3 et 4 décembre: Réunions de la 1^{re}, 2^e et 3^e section de la Chambre et de la section centrale du projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1948.

9 décembre: Réunion du Bureau de la Chambre et des Présidents des sections.

15 décembre: Réunion de la Commission spéciale pour la Revision de la Constitution.

16 décembre: 4^e séance publique. — Projet de loi ayant pour objet: a) d'ouvrir au Gouvernement un crédit provisoire pour le mois de janvier 1948 et b) d'autoriser le Gouvernement à percevoir les impôts budgétaires pour l'exercice 1948.

Rapport de la section centrale. Discussion générale. Lecture des articles. Vote sur l'ensemble par appel nominal et dispense du second vote. — Interpellation de l'hon. M. Grandgenet sur l'adaptation générale des rentes sociales.

Réunion d'une section centrale.

17 décembre: 5^e séance publique. — Interpellation de l'hon. M. Grangenet sur l'adaptation intégrale des rentes sociales. — Suite de la discussion et vote.

Réunions des trois sections, d'une section centrale et de la Commission des Finances et des Affaires Economiques.

18 décembre: 6^e séance publique. — Projet de loi portant habilitation pour le Gouvernement de réglementer certaines affaires. Rapport de la section centrale. Discussion générale. Lecture et vote des articles. Vote sur l'ensemble par appel nominal et dispense du second vote constitutionnel.

Réunion de la Commission du Travail.

23 décembre: 7^e séance publique. — Projet de loi portant approbation de l'arrangement concernant la conservation et la restauration des droits de propriété industrielle atteints par la deuxième guerre mondiale, fait à Neuchâtel, le 8 février 1947. Rapport de la section centrale. Discussion générale. Lecture de l'article unique. Vote sur l'ensemble par appel nominal et dispense du second vote.

Réunion des trois sections de la Chambre, d'une section centrale et de la Commission du Travail.

29 décembre: Réunion des trois sections de la Chambre.

Prestation de serment de Son Altesse Royale le Prince Charles

Par arrêté grand-ducal du 7 novembre 1947, S. A. R. le Prince Charles de Luxembourg a été nommé Lieutenant de l'armée luxembourgeoise.

C'est dans la sobriété des uniformes modernes et sous un ciel voilé de décembre que s'est déroulée la solennité militaire en l'honneur de Son Altesse Royale le Prince Charles qui prêta serment comme lieutenant de l'armée. Dans la vaste cour de la caserne du Saint-Esprit, encadrée par la P. M., avaient pris place, comme au jour de l'anniversaire de la Grande-Duchesse, la musique militaire et quatre sections de la compagnie de la Garde Grand-Ducale avec leur drapeau, sous le commandement du lieutenant en premier Oscar Heldenstein.

Le chef de l'état-major, le colonel Jacoby, et son adjoint, le lieutenant-colonel Ginter, étaient là les premiers. Le ministre de la Force Armée, M. Lambert Schaus, accompagné du conseiller du gouvernement M. Pierre Welter, arriva ensuite. Aux accents rythmés d'une marche militaire, les troupes passèrent alors en revue.

Quelques instants plus tard, leurs Altesses Royales le Prince de Luxembourg et le Prince Charles arrivèrent en auto suivis de leurs aides de camp les lieutenants Koch et Prussen. Leurs Altesses furent reçues par le ministre Schaus et le colonel Jacoby et, tandis que la musique militaire jouait le « Wilhelmus », ils passèrent à leur tour la revue des troupes. Puis, le drapeau prenant position au milieu de la cour, S. A. R. le Prince Charles s'avance, touche l'étendard, lève la main droite et prête d'une voix ferme et décidée le serment en répétant la formule prononcée par le ministre de la Force Armée, M. Schaus: « Je jure fidélité au Grand-Duc, obéissance à la Constitution... » La musique militaire entonne la « Hémécht ». La foule reste émue et découverte.

La cérémonie impressionnante fut clôturée par un défilé de la compagnie dans une ordonnance impeccable au son d'une marche allègre.

A l'occasion de la Naissance de BENELUX

A l'occasion de la mise en vigueur de l'accord douanier BENELUX, le Gouvernement néerlandais avait organisé une représentation de gala de l'opéra « Les Contes d'Hoffmann » d'Offenbach au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles.

Le Gouvernement luxembourgeois était représenté par S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, M. Eugène Schaus, Ministre de la Justice et de l'Intérieur, M. Lambert Schaus, Ministre des Affaires Economiques, et M. Robert Als, Ministre de Luxembourg à Bruxelles. Les Ministres luxembourgeois étaient accompagnés de nombreuses personnalités du Ministère d'Etat, du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère des Affaires Economiques.

La représentation des « Contes d'Hoffmann » par l'Opéra néerlandais d'Amsterdam avait été transmise de Bruxelles à Radio-Luxembourg qui la diffusa sur ses antennes.

*

A l'occasion des débuts de BENELUX le 1^{er} janvier 1948, les Chambres de Commerce belge, hollandaise et luxembourgeoise aux Etats-Unis ont offert en commun le 10 décembre 1947 un déjeuner en l'honneur du Baron Silvercruyts, de M. Van Kleffens et de M. Le Gallais, respectivement ambassadeurs de Belgique et de Hollande et ministre de Luxembourg à Washington.

Un millier de convives, parmi lesquels les représentants de tous les grands groupements économiques, commerciaux et industriels américains, assistèrent à ce déjeuner, au cours du-

quel les représentants diplomatiques des trois pays associés dans BENELUX soulignèrent la portée de l'événement.

M. Hugues Le Gallais, Ministre de Luxembourg à Washington, prononça le discours suivant:

« On behalf of my Government, I express to the United Chambers of Commerce of Belgium, the Netherlands and Luxembourg in New York best wishes for success in the development of trade relations between the United States and our three countries.

« Luxembourg is a highly industrialized country producing steel, leather, textiles, ceramics and paints. In view of the size of the country, the greater portion of these products must be exported and thus international trade is all import to the national economy.

« For example, Luxembourg is turning out steel products at the rate of about 2 million tons a year, 90 percent of which must be disposed of outside the country.

« Luxembourg considers that it will benefit from the extended partnership resulting from the new agreement between the Belgo-Luxembourg Economic Union and the Netherlands. This belief is based on practical experience. The Customs Union between Belgium and Luxembourg, created 25 years ago, under difficult circumstances, has, since then, flourished and is now mutually successful.

« Therefore, there is every reason to believe that the extended union will be beneficial to all

three countries. Also, the Belgo-Netherlands-Luxembourg Economic Union should strengthen the international position of each of the members. This point leads me to relate the following story.

« On the day Germany surrendered, two delegates to the United Nations Conference at San Francisco were returning rather late at night to the Mark Hopkins Hotel. Upon entering the revolving doors leading into the lobby, they encountered two very tall American sailors who had obviously been celebrating victory at the top of the Mark and who started to push the revolving doors around and around. At the sight of the United Nations badges worn by the delegates, the sailors suddenly stopped and one of them said: "Oh, Bud, what have we been doing? These men are the peacemakers!" Recently one of the delegates to whom this incident hap-

pened, the representative of a small country who was attending the 1947 General Assembly, wistfully remarked: "You know, sometimes I get the feeling that I am still inside those revolving doors!"

« My distinguished colleagues and friends from Belgium and the Netherlands have told you in detail about Benelux. I will only add an expression of hope that in future years, in the light of results obtained by Benelux, other regional unions will be formed which will ultimately lead to the creation of a European Economic Federation. Thus would become a reality, a conception dear to the heart of the famous French Statesman, Briand, who one day told a friend: "You are surprised that I should favor such an advanced plan? But, don't forget, that a grain of Utopia is the privilege of a statesman — provided it remains a single grain!" »

Presse, Cinéma et Radiodiffusion au Grand-Duché de Luxembourg

L'Unesco a fait au cours de cette année une vaste enquête sur la presse, le cinéma et la radiodiffusion dans notre pays (voir Bulletin d'Information No. 8, page 93). Le résultat de cette enquête a trouvé une forme synthétique dans trois tableaux d'une haute valeur documentaire: Le premier sur la presse et les agences d'information, le second sur le cinéma et le troisième sur la radiodiffusion. Nous les publions dans le Bulletin d'Information afin de fixer ces précieux aperçus sur ces trois domaines de la vie culturelle luxembourgeoise.

LA PRESSE

On publie au Luxembourg 82 journaux, dont la grande majorité paraît deux fois par mois ou moins fréquemment. Il y a dix hebdomadaires et six quotidiens. Avant la guerre, le nombre des journaux publiés dans le Grand-Duché était moindre. Aucun journal ne paraît le soir ni le dimanche. C'est le samedi que les quotidiens sont le plus volumineux, et les hebdomadaires paraissent en fin de semaine. Les six quotidiens n'ont qu'une seule édition, le matin. Ce sont les suivants dans l'ordre alphabétique: « D'Unio'n », « D'Zeitung », « Escher Tageblatt », « Luxemburger Wort », « Meuse-Luxembourg », « Obermosel-Zeitung ». Depuis le 1^{er} décembre 1947, le quotidien bruxellois « Le Phare » publie une édition locale à Luxembourg, « Le Phare-Luxembourg ».

Dans ces feuilles, certains articles sont rédigés en allemand, en français et en luxembourgeois. Malgré le mélange des langues dans les journaux, les erreurs de composition ou d'impression sont minimales. Non seulement les correcteurs sont trilingues, mais presque tout le personnel l'est également.

Le « Luxemburger Wort » a été fondé en 1848 et c'est de beaucoup le journal le plus important du Grand-Duché. Trois des quotidiens ont été fondés depuis la Libération, ce sont: « D'Unio'n », « Meuse-Luxembourg » et « D'Zeitung ». A l'exception de « D'Unio'n », organe du

Mouvement de Résistance, tous les autres journaux sont la propriété d'imprimeurs. « Meuse-Luxembourg » constitue une édition spéciale du journal de Liège « La Meuse », mais il est considéré au Luxembourg comme un journal local. Les six quotidiens sont diffusés dans tout le Grand-Duché.

Le tirage total des quotidiens s'est considérablement élevé depuis la guerre et se monte actuellement à 130.000. Ce fait est dû entièrement à l'accroissement du nombre de journaux. Le nombre de pages des quotidiens n'a que peu diminué, mais les hebdomadaires et les revues mensuelles ont connu des réductions. Le tirage des quotidiens qui existaient avant la guerre est resté approximativement le même. La presse française et belge a une vente considérable au Luxembourg.

a) MATIERES PREMIERES.

1^o Papier. — Le Luxembourg ne produit pas de papier-journal bien qu'il y existe une petite industrie du papier. C'est donc l'importation seule qui pourvoit à ses besoins. Avant la guerre, elle s'élevait à un total de 2.000 tonnes, en provenance d'Allemagne, de Belgique et, dans une faible proportion, de France. Actuellement, toutes les importations se font de Belgique et le Grand-Duché est assuré, par contrat, de recevoir $\frac{1}{29}$

de la production totale et des importations de la Belgique, ce qui constitue environ 1.600 tonnes par an. Les prix ont monté depuis la guerre, mais sont uniquement fonction des prix belges.

Le Gouvernement n'accorde aucune subvention.

Les attributions de papier-journal sont faites en fonction des chiffres de tirage d'avant-guerre et en tenant compte de leur tirage pour les nouveaux quotidiens. Un Comité du Conseil des Fournitures industrielles est chargé de ce soin. Les réserves constituées sont très faibles. Les perspectives d'avenir immédiat ne sont pas favorables du fait que les manufactures belges de papier-journal souffrent de restrictions croissantes dans les importations de pâte à papier. Bien qu'on ait essayé d'importer directement de Suède des quantités supplémentaires de papier-journal, rien n'a encore été réalisé dans ce sens. Le papier de la « Meuse-Luxembourg » provient entièrement des stocks belges, le journal étant imprimé à Liège.

2° *Autres matières premières.* — Toutes les autres matières premières nécessaires à l'impression sont importées. L'encre d'imprimerie provient de Belgique, de Suisse et des Pays-Bas. Le zinc, le plomb et le cuivre sont importés principalement de Belgique. On peut donc considérer que ces matières premières ne font pas défaut.

b) EQUIPEMENT.

Les quotidiens luxembourgeois étant pour la plupart la propriété d'imprimeries, il est difficile de faire une distinction entre le matériel d'impression des journaux et le matériel d'impression des revues et des livres. L'industrie de l'imprimerie est très développée au Luxembourg, où l'on compte 59 entreprises différentes. Une certaine quantité de livres et de publications sont exportés. Tous les journaux sont imprimés en typographie. Le matériel ne fait pas défaut de façon sensible et les machines sont plus que suffisantes étant donné le tirage limité des quotidiens et des périodiques. Le Luxembourg n'a aucune raison d'importer un appareillage moderne à grand rendement.

1° *Composition.* — Il y a au total 55 linotypes dans le Grand-Duché, chiffre supérieur de 5 à celui d'avant-guerre. Sur ce nombre total, 7 intertypes ont été construits aux Etats-Unis, toutes les autres machines sont d'origine allemande. Les modèles les plus anciens, datant de 1900, ont été complètement revus et mis au point. La Société belge de Linotypes peut fournir les pièces de rechange pour les machines allemandes, mais elles ne permettent pas d'atteindre à la même précision que les pièces originales. Les possesseurs de linotypes à matrices composant en caractères ordinaires et en caractères italiques, rencontrent des difficultés considérables. Ces matrices étaient toutes fabriquées en Allemagne avant la guerre par la firme Stempel de Stuttgart et il est actuellement impossible de les remplacer. Deux machines pour l'impression des titres sont actuellement en service. Des quantités suffisantes d'antimoine et

d'étain sont disponibles. Elles sont importées de Belgique et des Pays-Bas.

2° *Clichage.* — Il existe six presses à cliché au Luxembourg, dont la majorité sont d'origine allemande et une seule d'origine suisse. Ces machines sont toutes de fabrication relativement récente et l'on n'éprouve aucune difficulté à se procurer des pièces de rechange, bien qu'elles proviennent rarement de la même usine que la machine. Quatre sur six fonctionnent par pression d'huile. Il existe sept machines à fondre les caractères, de fabrication danoise, allemande et suisse, la plupart également assez modernes. Les caractères d'imprimerie sont importés de Belgique, de France et des Pays-Bas. Les flans ne sont pas fabriqués au Luxembourg, mais on s'en procure assez facilement en Belgique et en Suisse.

Le total du matériel d'impression au Luxembourg est en légère augmentation sur les chiffres d'avant-guerre.

3° *Rotatives.* — Il existe au Luxembourg six rotatives qui toutes impriment en typographie; cinq ont été fabriquées en Allemagne, l'autre est d'origine française. Elles peuvent sortir 8.000 à 25.000 exemplaires à l'heure. Il est à peu près impossible de se procurer des pièces de rechange pour les machines allemandes, mais on en a fabriqué en Belgique en certaines occasions.

Il y a deux machines à photograver, l'une française et l'autre allemande, et qui sont toutes deux dans un état satisfaisant, mais les photographies ont peu d'importance dans la presse luxembourgeoise.

c) FORMATION PROFESSIONNELLE.

Le manque de journalistes ne se fait pas sentir de façon aiguë au Luxembourg, mais rien n'y est prévu pour leur formation. Une faible proportion des journalistes luxembourgeois a suivi des cours de formation professionnelle à Bruxelles. La diversité des langues ne pose aucun problème en ce qui concerne le recrutement du personnel. Les jeunes journalistes commencent par travailler dans un journal et s'élèvent progressivement dans la hiérarchie suivant leurs qualités professionnelles. Le personnel technique d'imprimerie est en nombre suffisant. Les éditeurs et les syndicats d'imprimeurs ont conclu entre eux des accords privés fixant l'échelle des salaires, et l'apprentissage, auquel tous les ouvriers sont astreints, fait l'objet d'une réglementation particulière.

CONCLUSIONS.

Le Luxembourg dépend entièrement de la Belgique pour les fournitures de papier-journal. La comparaison entre les chiffres actuels et les chiffres d'avant-guerre n'est pas défavorable. Le matériel est suffisant, étant donné le faible tirage des journaux et le personnel est compétent pour le faire fonctionner. Les journalistes professionnels qualifiés font défaut et, étant donné la faible étendue du pays, seule une aide internationale sur une large échelle pourrait y remédier.

LE CINÉMA

Le Luxembourg compte 29 cinémas. Presque tous ses films sont fournis par l'intermédiaire de la Belgique. Ce système présente deux désavantages: d'une part, il est très coûteux, car on a ainsi affaire à deux séries d'intermédiaires au lieu d'une seule; d'autre part, les distributeurs belges ont tendance à n'envoyer au Luxembourg que le deuxième ou le troisième choix de leurs films, les films intéressants passent souvent avec beaucoup de retard et les copies sont quelquefois en mauvais état.

Le Luxembourg compte deux sociétés de distribution, l'une distribue à 19 cinémas et il lui faut 180 films de long métrage par an, l'autre distribue aux 3 cinémas qu'elle possède. Les autres cinémas du pays obtiennent leurs programmes directement des distributeurs belges.

Deux cinémas ambulants ont tenté d'organiser des tournées au Luxembourg. Ils ont dû y renoncer, car ils ne couvraient pas leurs frais.

Il existe au Luxembourg pour la production cinématographique une Société nationale du Film luxembourgeois et une production 16 mm., encore modeste, de l'Office du Film Scolaire.

Il n'existe pas de production de pellicule vierge ni de produits chimiques.

Le problème de la formation professionnelle ne se pose pas au Luxembourg, puisqu'il n'y a aucune production.

En ce qui concerne les besoins du cinéma commercial, des précisions éventuelles se font encore attendre. Cependant, ces besoins ne peuvent concerner que la construction de nouvelles salles ou la modernisation de l'équipement des cinémas. En outre, il est à remarquer que les importations sont pratiquement libres dans le pays.

Cinéma éducatif.

Par arrêté grand-ducal du 27 juillet 1945, un Office du Film Scolaire, rattaché au Ministère de l'Education Nationale, a été créé.

L'Office est chargé:

de réaliser des films ayant trait à la géographie, la faune, la flore, l'histoire ou le folklore du pays;

de l'achat et de la distribution aux écoles des films scolaires et éducatifs et des films fixes en ce domaine;

de conseiller les communes dans l'achat d'appareils, qui doivent appartenir à un type agréé par l'Office;

d'initier le personnel enseignant au maniement des appareils et à l'utilisation du film comme moyen d'enseignement.

L'Office n'utilise que le format 16 mm. pour films muets et sonores.

En ce qui concerne la production réalisée par l'Office du Film Scolaire, jusqu'à présent quelques films, dont la durée ne dépasse, en général, pas 10 minutes, ont été tournés sous forme de reportage sur les événements historiques intéres-

sant particulièrement le Luxembourg. Il vient également de réaliser un film sur l'éducation physique.

L'Office a à sa disposition une camera 16 mm., une titreuse, un Leica 24×36, du matériel photographique et une table de montage. Le tirage des copies se fait en Belgique.

En dehors de sa propre production, l'Office a besoin de films muets pour l'enseignement primaire et secondaire. Actuellement, la Cinéma-thèque de l'Office dispose de films sur 370 sujets et de 300 films fixes à 10 images.

Il est à remarquer que l'Office distribue gratuitement les films aux écoles primaires. Quant aux écoles secondaires, il leur faudrait des appareils de projection sonore, mais il n'en existe aucun dans le pays.

Le Luxembourg compte 1.060 écoles primaires, 8 lycées et 2 écoles professionnelles. Avant la guerre, il y avait 140 appareils pour films muets. Il n'en reste plus que 45. Par suite de la guerre, le nombre de diascopes est passé de 165 à 60. Des 9 épidiscopes existants avant la guerre il n'en reste aucun.

C'est bien la guerre qui a eu une double répercussion sur le développement du film scolaire dans le pays: d'une part, les Allemands ont détruit ou déménagé presque tout l'équipement assez important que le Grand-Duché avait déjà installé dans ses établissements d'enseignement; d'autre part, la situation financière du pays — dont près du tiers du territoire a été gravement atteint par la guerre, entraînant par conséquent un bouleversement désastreux de l'économie nationale — est telle que le budget cinéma est forcément minime.

Le budget de l'Office est, à l'heure actuelle, de 150.000 fr. luxembourgeois, ce qui est nettement insuffisant, étant donné l'envergure des projets de l'Office. A titre d'indication, le budget « idéal » établi pour 1948, qui ne comporte pas l'achat d'appareils de projection, de prises de vues et de laboratoire, est au moins le triple de la somme allouée.

L'Office ne dispose et ne disposera donc d'aucun crédit permettant d'acheter un nombre d'appareils de projection équivalant au nombre d'appareils perdus pendant la guerre, nombre qui est nécessaire pour développer ses travaux de façon modeste. Les écoles se trouvent dans la même situation, les subventions gouvernementales aux écoles, qui ne seraient d'ailleurs que partielles, ne se sont pas encore concrétisées.

C'est bien pour cette raison que le Luxembourg, qui n'est que trop désireux de développer son cinéma scolaire par ses propres moyens, fait à l'Unesco un appel pressant pour que cette organisation lui procure une centaine de projecteurs muets et huit projecteurs sonores.

Le délégué luxembourgeois à la Première Conférence plénière de l'Unesco à Paris a déjà formulé une telle proposition lors de cette Conférence.

a) MATIERES PREMIERES.

Les seuls besoins sont ceux de l'Office du Film Scolaire, étant, pour l'année 1948, de:

- 2.000 m. film réversible 16 mm;
- 300 m. film couleur 16 mm.;
- pellicule pour Leica, normale et en couleur, films 4,5 × 6 et plaques 9 × 12, pour 15.000 francs luxembourgeois;
- 250 m. duplofilm pour diapositives pour 750 francs luxembourgeois;
- papiers photographiques pour 25.000 francs luxembourgeois;
- produits chimiques pour 12.000 francs luxembourgeois.

Si le budget de l'Office est approuvé, il n'y aura aucune difficulté à obtenir ce matériel.

b) EQUIPEMENT.

Les besoins de l'Office du Film Scolaire dans ce domaine sont de:

- 100 projecteurs muets 16 mm. et
- 8 projecteurs sonores 16 mm.;
- 10 épidiscopes;
- 1 tireuse 16 mm.

(Le budget de l'Office ne prévoit pas de crédits pour cet appareil.)

- 1 balance de précision pour 2.000 francs luxembourgeois;
- matériel divers: lampes, verres, passe-partout, coffres-boîtes pour 17.500 francs luxembourgeois.

Si le budget de l'Office est approuvé, il n'y aura pas de difficulté à obtenir ce matériel.

c) FORMATION PROFESSIONNELLE.

Comme il a été exposé ci-dessus, ce problème ne se pose pas au Luxembourg à l'heure actuelle. *Besoins spéciaux.*

L'Office du Film Scolaire a besoin de films scolaires et éducatifs muets de toute provenance; pour l'enseignement primaire: contes et films sur la géographie, la zoologie, les professions, les sports; pour l'enseignement secondaire: des films scientifiques sur la physique, la chimie, l'anatomie, la construction des cellules, etc....

CONCLUSIONS.

Par ordre de priorité, les besoins non couverts du Luxembourg et qui se limitent aux besoins du cinéma éducatif, sont:

- 1° 100 projecteurs muets 16 mm.
8 projecteurs sonores 16 mm.
10 épidiscopes.
- 2° Films scolaires et éducatifs, muets, de toute provenance.
Le budget de l'Office du Film scolaire ne peut assurer l'achat que de 10 films au plus.
- 3° 1 tireuse 16 mm.

Le budget de l'Office du Film scolaire ne comporte pas l'achat de ces appareils.

Meilleure organisation de la distribution commerciale.

LA RADIODIFFUSION

Au Grand-Duché de Luxembourg, la Radiodiffusion constitue un monopole d'Etat (loi du 19 décembre 1929). L'exploitation de ce monopole a été concédée par l'Etat grand-ducal à une Compagnie privée, la Compagnie Luxembourgeoise de Radiodiffusion, dont un tiers des actions est obligatoirement réservé à des citoyens luxembourgeois, sur la base d'un cahier des charges qui en fixe l'objet, les prescriptions concernant l'établissement des émetteurs et studios, les prescriptions concernant l'exploitation, le monopole et la durée de la concession. La durée de cette concession est de 25 ans et renouvelable avec un préavis de 2 ans.

*Compagnie luxembourgeoise de Radiodiffusion,
Villa Louwigny, à Luxembourg.*

Le nombre de récepteurs déclarés à la fin juin 1947 est de 41.214. En 1939, 34.000 postes étaient déclarés. La taxe est de 72 francs belges par an.

Le montant des taxes perçues par l'Administration des P. T. T. va entièrement à l'Etat (environ 3 millions) et sert notamment à couvrir les frais du service chargé de lutter contre les parasites.

La C. L. R. ne reçoit aucune subvention gouvernementale. Ses ressources proviennent de la

vente de temps d'émissions. La C. L. R. paye à l'Etat une redevance sur son chiffre d'affaires.

A la demande du Gouvernement, la Radiodiffusion luxembourgeoise diffuse des communiqués officiels, des informations relatives à la sécurité, des prévisions météorologiques, ainsi que des communiqués en faveur du tourisme luxembourgeois.

Les récepteurs installés dans les écoles ont disparu presque complètement pendant l'occupation. Une vingtaine de récepteurs seulement restent installés.

La C. L. R. est membre de l'O. I. R.

a) MATIERES PREMIERES.

(Voir plus loin: possibilités de fabrication.)

b) EQUIPEMENT.

Emetteurs.

La Radiodiffusion luxembourgeoise possède deux émetteurs: l'un à O. L. (LXA) et l'autre à O. C. (LXB), qui est un poste expérimental.

L'émetteur à O. L. est situé à Junglinster. Il est d'une puissance de 150 kw et a été construit par la Société française radio-électrique en 1932. Il émet avec une fréquence de 232 kc/s, c'est-à-dire sur une longueur d'onde de 1.293 m.

L'émetteur à O. C. utilise une fréquence de 6.090 kc/s.

Les installations utilisées par les Allemands pendant l'occupation ont souffert d'un usage intensif, mais ont pu être sauvées de la destruction.

En ce qui concerne l'avenir, la Radio luxembourgeoise a l'intention de renforcer son émetteur O. C., suivant les décisions prises à la Conférence des Ondes courtes d'Atlantic-City.

Bâtiments-studios.

Les installations de la Radio luxembourgeoise pouvaient être, avant la guerre, classées parmi les plus modernes d'Europe.

Les installations techniques des studios ont subi des destructions en 1944, lors de la retraite de l'envahisseur, mais des études sont en cours pour redonner à Radio-Luxembourg l'équipement nécessaire. A l'heure actuelle, Radio-Luxembourg dispose de:

- 4 studios pour émissions parlées,
- 1 studio de 960 m³ pour petit orchestre,
- 1 studio de 1800 m³ pour grand orchestre.

Dans les projets actuels, en dehors des studios pour émissions dramatiques et pour les récitals, un grand auditorium de 6.400 m³ est prévu.

Matériel d'enregistrement.

Il ne semble pas que la Radio luxembourgeoise ait des besoins pressants en matière de matériel d'enregistrement. Deux salles sont équipées à cet effet. Une troisième le sera incessamment.

Radio-Luxembourg dispose de machines « Motosaccho » pour enregistrement sur disques et d'appareils magnétophone AEG, du type haute fréquence. Trois différentes bandes sont utilisées, toutes de fabrication I. G. Farben.

Discothèque.

La Discothèque est sur le point d'être reconstituée, tant du point de vue qualitatif que quantitatif.

Possibilités de fabrication.

Aussi bien en ce qui concerne les émetteurs que le matériel d'enregistrement, aucune entreprise luxembourgeoise ne construit d'appareils ou de pièces détachées. Les achats se font en France et en Amérique pour les émetteurs, en Suisse et en Amérique pour le matériel d'enregistrement.

Pour les récepteurs, il existe une usine qui produit environ 4.000 récepteurs par an; sur cette production, on prévoit, cette année, l'exportation de 1500 postes vers la Belgique et de 1.000 postes vers la Hollande.

c) FORMATION PROFESSIONNELLE.

Il n'existe au Luxembourg aucune institution s'occupant spécialement de la formation professionnelle des techniciens, journalistes, speakers.

Radio Luxembourg fait appel à des spécialistes de différentes formations. Les techniciens sont en général citoyens du Luxembourg, les journalistes et les opérateurs sont Français et Luxembourgeois.

C'est Radio-Luxembourg qui forme les spécialistes qu'elle emploie, et cette compagnie ne semble pas éprouver de difficultés pour leur recrutement.

CONCLUSION.

Bien que Radio-Luxembourg ait subi des dommages pendant l'occupation, la situation du poste, aussi bien au point de vue de l'équipement que des bâtiments, est relativement satisfaisante, et le niveau général de son personnel est élevé.

ETUDES ECONOMIQUES

Sous cette rubrique nous publions les principales études et les travaux scientifiques entrepris par le Service d'Etudes et de Documentation auprès du Ministère des Affaires Economiques et qui sont susceptibles de renseigner nos lecteurs sur la structure et l'évolution de l'Economie Luxembourgeoise.

Ces études, publiées à titre documentaire et objectif sous cette rubrique, n'engagent pas l'opinion ni la responsabilité du Gouvernement.

Etant donné que les statistiques de la production industrielle ne sont pas encore disponibles pour le calcul du revenu national suivant la méthode objective, nous sommes obligés de remettre à une date ultérieure la suite de la deuxième partie de notre étude et, pour ne pas interrompre celle-ci, nous intercalerons le calcul du revenu national suivant la méthode subjective.

Le Revenu National du Grand-Duché de Luxembourg

TROISIEME PARTIE

Calcul du revenu national suivant la méthode subjective¹⁾

1° Le revenu national luxembourgeois de 1913 à 1947

Dans cette partie de notre travail, nous nous proposons d'évaluer le revenu national luxembourgeois en 1913, 1918, 1928, 1935, 1936, 1937, 1945, 1946 et 1947 suivant la méthode subjective. Nous avons déjà indiqué que l'évaluation du revenu national suivant cette méthode repose en première ligne sur les statistiques fiscales, compte tenu d'un nombre de correc-

tions²⁾. Ce n'est que par des estimations assez conjecturales que le calcul du revenu national peut se faire par la méthode subjective. C'est pourquoi l'évaluation directe par la méthode objective est le complément indispensable de l'estimation fiscale.

Au Grand-Duché, l'Administration des Contributions a procédé à diverses reprises à des relèvements statistiques de la matière imposée. La première statistique fiscale date de 1914 et porte sur les revenus de 1913. La deuxième statistique fut dressée en 1923 sur la base des revenus de 1918. Une troisième statistique fut faite en 1931-1932; elle se rapportait aux revenus de 1928. En 1937, 1938 et 1940, des statistiques plus détaillées furent dressées qui

1) Bibliographie:

Publications de l'Administration des Contributions:

Statistique de l'impôt mobilier en 1914, Imprimerie Buck, Luxembourg, 1915;

Statistique de l'impôt mobilier en 1919, Luxembourg, 1923 (hectographié).

Statistique des facultés imposées en 1929, Imprimerie Worré-Mertens, Luxembourg, 1932

Publications de l'Office de Statistique:

Statistiques des facultés imposées en 1938, Impr. Buck, Luxembourg, 1937;

Statistique des facultés imposées en 1937; Impr. Buck, Luxembourg, 1938;

Statistique de facultés imposées en 1938, Impr. Buck, Luxembourg, 1940.

(Ces statistiques furent dressées par la Direction des Contributions).

Loi du 8 juillet 1913 et règlement d'exécution du 5 décembre 1913 sur l'impôt mobilier.

Recueil des impôts directs, Imprimerie Huss, Luxembourg, 1931.

Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg.

Aperçu succinct sur les principaux impôts au Grand-Duché de Luxembourg, Bulletin d'Information N° 2, Ministère d'Etat, pp. 14-24, Luxembourg, 1947.

Contributions directes, circulaires N° 3 et 4,

Loi du 8 juillet 1946 établissant un impôt extraordinaire sur le capital et commentaire.

Annuaire Officiel 1946, pp. 503-512.

L'imposition des entreprises étrangères et nationales, vol. II, Société des Nations, Genève, 1933, pp. 293-322.

Henri Laufenburger — Précis d'Economie et de Législation Financières, 4 vol., Recueil Sirey, Paris, 1945-1947;

Finances Comparées, Recueil Sirey, Paris, 1947.

Jean J. Lentz. — L'Impôt extraordinaire sur le capital et les Entreprises, Luxembourg, 1946;

Nos impôts, I et II, Imprimerie Joseph Beffort, Luxembourg, 1947.

Jean Marchal — Rendements fiscaux et conjoncture, Librairie de Médicis, Paris, 1942.

Dr. M. Ungeheuer — Eine Abschätzung des Volkvermögens im Grossherzogtum Luxemburg, Gustave Soupert, Luxembourg, 1916.

2) Voir première partie, chapitre II, La méthode subjective.

TABLEAU I

Les revenus en 1913, 1918, 1928, 1935, 1936 et 1937 d'après les statistiques fiscales
(en millions de francs)

Année	1913	1918	1928	1935	1936	1937
Revenus de capitaux	11.0	10.6	27.4	31.4	30.5	31.5
Revenus soumis à l'impôt du coupon	7.4	9.0	68.7	56.5	39.3	32.2
Revenus fonciers	23.6	165.1	287.9	296.9	308.2	314.5
Gains et bénéfiques	75.0	148.0	467.7	380.7	429.0	491.3
Traitements, salaires, pensions, etc.	78.0	161.3	776.8	837.5	879.6	1022.7
Total:	195.0	494.0	1628.5	1603.0	1686.6	1892.2

avaient pour base les revenus des années 1935, 1936 et 1937. Les renseignements et les chiffres sur lesquels nous avons basé nos évaluations pour les années d'avant-guerre ont été empruntés en grande partie à ces publications qui permettent de présenter le tableau I.

Théoriquement, le montant des revenus imposés doit être égal au revenu national compris au sens étroit du mot (revenus privés). En fait, la base de l'impôt est encore tellement étroite que le revenu enregistré par l'Administration fiscale est loin de couvrir le revenu national entendu au sens économique du mot. Tout d'abord, certaines catégories de contribuables sont entièrement ou partiellement dispensées de leur devoir contributif. En second lieu, la technique fiscale n'est pas suffisamment subtile ni pour découvrir tous les revenus ni pour leur donner toujours une expression monétaire précise.

Pour éliminer, dans la mesure du possible, l'écart appréciable qui existe entre la masse des « revenus économiques » et la masse des revenus effectivement imposés, nous avons corrigé les statistiques fiscales au besoin d'après les indications que suggère l'observation des faits. Il faut y ajouter notamment les fraudes fiscales et les revenus exempts de l'impôt (abattements

à la base, déductions pour charges familiales, etc.). D'autre part, les revenus dits transférés et les subventions sont à retrancher. Dans le tableau II, nous avons fait ces corrections pour la période de 1913 à 1937.

Pour les années 1945, 1946 et 1947, le calcul du revenu national, qui est en toute hypothèse d'une élaboration difficile, devient singulièrement hasardeux. Pour ces années, nous manquons à peu près complètement des chiffres de base qui seraient nécessaires pour l'évaluation du revenu national suivant la méthode subjective. Les dernières statistiques fiscales disponibles datent de 1940 et portent sur les facultés imposées en 1938. Pour la période d'après-guerre, nous ne connaissons que les recettes fiscales. Ces recettes ont fourni les bases de nos évaluations. En partant d'un taux moyen de l'impôt, nous avons estimé le montant des revenus frappés, en appuyant ces estimations par des recoupements et en tenant compte des fraudes fiscales.

Les résultats obtenus dans ces conditions pour la période d'après-guerre ne représentent que des ordres de grandeur qui ne doivent, par conséquent, être interprétés et utilisés qu'avec les réserves qui s'imposent.

TABLEAU II

Evaluation du revenu national du Grand-Duché de Luxembourg, 1913—1947
(en millions de francs)

Année	1913	1918	1928	1935	1936	1937	Evaluations		
							1945	1946	1947
<i>Revenus de capitaux</i>									
a) déclarés	11.0	10.6	27.4	31.4	30.5	31.5	100.0	120.0	130.0
b) non déclarés	11.0	10.6	27.4	31.4	30.5	31.5			
<i>Revenus soumis à l'impôt du coupon</i>	7.4	9.0	68.7	56.5	39.3	32.2			
<i>Revenus fonciers</i> (propriété bâtie et non bâtie)	57.0	170.0	500.0	372.0	392.0	407.0	726.0	1201.0	1255.0
<i>Gains et bénéfiques</i>	112.5	222.0	701.6	571.0	643.6	736.9	670.0	1500.0	1700.0
<i>Traitements, salaires, pensions, etc.</i>	78.0	161.3	776.8	837.6	879.6	1022.7	1115.0	3150.0	3250.0
<i>Dégrèvements non compris dans les chiffres ci-dessus</i>	0.8	135.5	103.5	—	—	—	—	—	—
<i>Revenus des concessions minières</i>	1.7	1.6	1.6	1.4	1.4	1.4	7.2	7.2	7.2
	279.4	720.6	2207.0	1901.2	2016.9	2263.2	2618.2	5978.2	6342.2
<i>Moins les revenus transférés</i> (Assistance sociale et subventions)	0.3	1.5	1.2	6.9	10.9	5.4	89.2	162.5	144.4
<i>Revenu national nominal</i> avant les impôts valeur du marché	279.1	719.1	2205.8	1894.3	2006.0	2257.8	2529.0	5815.7	6197.8

2° Les catégories de revenus

Sous cette rubrique, nous examinerons rapidement les quatre postes principaux des tableaux I et II. Ces postes représentent les catégories dans lesquels furent rangés administrativement les revenus avant la guerre.

1° Les revenus de capitaux

Pour la période d'avant-guerre, les revenus inscrits sous ce poste provenaient des valeurs mobilières étrangères et des placements indigènes autres que les obligations et les actions.

Les revenus d'obligations et d'actions indigènes ne sont pas incorporés dans ce poste, parce que l'imposition de ces valeurs se faisait suivant un mode spécial. Les dividendes luxembourgeois étaient imposés directement aux impôts de l'Etat au nom de la société distributrice, les intérêts d'obligations étaient soumis à l'impôt du coupon au siège de l'établissement débiteur.

D'après la loi fiscale actuellement en vigueur, l'impôt sur les revenus d'actions indigènes (Kapitalertragsteuer) est de 10 % et l'impôt spécial sur les tantièmes est de 20 %. Ces impôts sont perçus par retenue à la source. L'« Einkommensteuer », impôt général et progressif sur le revenu des personnes physiques, frappe une seconde fois ces revenus de capitaux, mais pour leur montant net, c'est-à-dire après déduction de l'impôt de 10 resp. 20 %.

Les revenus des capitaux mobiliers sont généralement malaisés à saisir. Et on a toute raison de croire qu'une part importante échappe à l'emprise du fisc. Pour obtenir le montant des revenus probablement réalisés pendant la période d'avant-guerre, nous avons doublé la matière imposable déclarée par les contribuables. Pour les années 1945, 1946 et 1947, nous ne connaissons que les recettes de l'Administration des contributions. En partant de ces recettes, nous avons évalué grossièrement les revenus provenant présumablement de capitaux mobiliers.

2° Les revenus fonciers

Les revenus fonciers ou revenus de propriétés immobilières comprennent tant les revenus de la propriété bâtie que les revenus de terrains, prés, bois, vignobles, etc. tant affermés qu'exploités par le propriétaire lui-même.

Les revenus réels des exploitations agricoles représentent une masse importante. Pour des raisons diverses, ces revenus échappent cependant pour une large part à l'emprise de l'Etat: absence de comptabilité, revenus en nature directement consommés sur place, désir de ménager la classe paysanne, caractère très peu capitaliste du revenu agricole, etc. Dans ces conditions, le revenu fiscal de l'agriculture ne représente qu'une fraction du revenu économique et les impôts ne sont pas susceptibles de nous renseigner sur l'évolution de ce revenu.

En ce qui concerne la cédule des revenus fonciers, nous devons nous contenter, pour la pé-

riode d'avant-guerre, des résultats auxquels nous a conduit le raisonnement logique. Dans le cadre de ce travail, il n'est pas possible de faire une description de la méthode de calcul des chiffres de chaque année. Mais, pour donner une idée de la méthode employée, il n'est pas sans intérêt de présenter quelques détails concernant le calcul du revenu de l'année 1914.

En 1914, la contribution foncière pour les propriétés bâties et non bâties était de 1.183.462 frs. L'impôt foncier fut perçu au taux de 5 % du revenu cadastral. Il en résulte un revenu cadastral de $1.183.462 \times 20 = 23.669.240$ frs. En rectifiant ce chiffre et en y ajoutant la valeur du travail des exploitants agricoles, nous croyons pouvoir fixer les revenus fonciers de l'année 1913 à 57 millions.

Pour les années 1945 et 1946, nous possédons des chiffres assez exacts sur le revenu net de l'agriculture, de la viticulture et de la production forestière. Pour obtenir le montant total des revenus fonciers, nous avons ajouté la valeur locative de la propriété bâtie.

Il est vrai que, depuis la guerre, la charge fiscale de l'agriculture a été aggravée par l'impôt sur le chiffre d'affaires et l'impôt foncier. Mais les revenus de l'agriculture et de la sylviculture ne sont assujettis en totalité à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (Einkommensteuer) que lorsque le revenu net total excède 80.000 frs. Si le revenu net est inférieur à cette somme, les revenus agricoles ne sont soumis à l'impôt que dans la mesure où ils dépassent 30.000 frs. Ainsi la plupart des exploitations agricoles échappent à l'impôt sur les bénéfices agricoles. En tout cas, en ce qui concerne l'« Einkommensteuer », l'agriculture jouit de larges privilèges fiscaux par rapport aux autres activités économiques.

Il y a lieu de mentionner encore que la délimitation des revenus de la propriété bâtie et des gains et bénéfices est difficile à réaliser dans de nombreux cas. Ainsi le montant de la valeur locative de la propriété bâtie se trouve considérablement réduit, parce que le groupe des bénéfices et gains renferme pour de nombreux millions des valeurs qui pourraient être qualifiées « valeurs locatives de propriétés bâties ». Par exemple, un cafetier-propriétaire qui réalise un gain de 200.000 frs. dans un local qui pourrait être loué pour 60.000 frs., n'est pas imposé pour 140.000 frs. de bénéfices et gains plus 60.000 frs. de valeur locative, mais pour 200.000 frs. de gains, parce que, dans ce cas, la valeur locative se confond nécessairement avec le commerce lui-même et ne peut exister à côté de lui. Cette ligne de conduite fut observée à l'égard de tous les immeubles servant à l'exploitation du commerce, de même qu'à l'égard des établissements industriels. De ce fait, le montant de la valeur locative de la propriété bâtie se trouve sensiblement réduit.

3° Les gains et bénéfices

La matière fiscale de la cédula gains et bénéfices est constituée par les revenus de l'industrie, du commerce, des artisans et des professions libérales.

On peut diviser cette matière en deux grandes catégories de revenus: le revenu des entreprises industrielles, commerciales et artisanales et le revenu des professions libérales.

Pour se faire une idée du revenu des entreprises, il faut se référer non à la notion de profit, précisé par les économistes, mais plutôt à celle de bénéfice, répandue dans le monde des affaires. Pour obtenir ce bénéfice, il est d'usage de déduire des recettes réalisées par l'entreprise lors de la vente de ses produits: le salaire des ouvriers, le traitement des employés, l'intérêt des capitaux empruntés, le coût des matières premières, les amortissements et les frais généraux de toutes sortes. Ceci fait, il reste une masse qui provient à la fois du travail de direction de l'entreprise, de l'utilisation des capitaux appartenant aux propriétaires et des circonstances qui se sont révélées plus ou moins favorables. Cette masse de caractère mixte constitue le revenu de l'entreprise.

Dans l'ensemble des revenus, cette masse est véritablement considérable. Théoriquement, elle peut être déterminée avec une relative facilité. Tous les établissements industriels et commerciaux sont obligés, par le Code du commerce, de tenir une comptabilité régulière. Dans cette comptabilité, le fisc trouve normalement les moyens de vérifier les déclarations des contribuables.

Malgré cela et quoique les mailles du filet fiscal se resserrent de plus en plus, la fraude doit être très appréciable. La forme la plus répandue de la fraude est la dissimulation même de l'objet imposable. Si, en matière de contributions « indirectes », l'introduction clandestine de marchandises (douane) ou l'indication d'un prix de vente inférieur à la réalité lors d'une mutation immobilière (enregistrement) représentent les manifestations les plus courantes de la fraude, en matière de contributions « directes », la manipulation de la comptabilité au profit du contribuable apparaît comme l'un des éléments moteurs de la violation de la loi fiscale.

Les fraudes comptables et, par suite, fiscales sont aussi variées que l'ingéniosité du fraudeur. Parmi les fraudes courantes on peut citer: achat et vente de marchandises sans facture, dépenses fictives à titre de frais de voyage ou de représentation, imputation aux frais généraux de dépenses personnelles, travaux effectués au domicile privé, imputation au compte « entretien » au lieu de compte « immobilisations », fausse évaluation ou changement du mode d'évaluation des différents postes de l'inventaire, filiales à l'étranger, etc., etc.

En ce qui concerne le revenu des professions libérales, nous nous trouvons en présence d'une situation encore plus défavorable. C'est que des raisons profondes s'opposent à l'imposition de

cette matière. Pour les bénéficiaires non commerciaux, le fisc n'a, jusqu'à présent, pas trouvé de technique satisfaisante de dépistage; une fraude énorme existe devant laquelle il est à peu près désarmé; les paiements se faisant souvent de la main à la main, les tarifs pratiqués variant souvent d'un praticien à l'autre et parfois d'un client à l'autre, l'absence d'une comptabilité régulière, etc. Tous les contrôleurs savent que les revenus déclarés tant bien que mal par les contribuables n'ont souvent qu'un rapport lointain avec le bénéfice effectivement réalisé.

Ainsi, une part très importante de la matière imposable échappe au fisc. La fraude est devenue une habitude et un art. Elle tire son excuse de la lourdeur des charges. Mais la fraude tient surtout à l'affaiblissement du sens moral et à l'insuffisante compréhension du rôle de l'Etat.

En outre, certains revenus, comme les gains de spéculation et les profits réalisés par des activités irrégulières échappent complètement à l'imposition.

Dans ces conditions, le coefficient de fraude doit être très élevé. Il n'est possible d'appuyer ce raisonnement d'une démonstration statistique. Mais les signes extérieurs caractéristiques du train de vie (automobiles, domestiques, résidences, dépenses courantes, etc.) et le chiffre d'affaires réalisés en fournissent des preuves convaincantes.

Pour obtenir le montant total des gains et bénéfices probablement réalisés pendant les années d'avant-guerre, nous avons majoré les chiffres publiés par l'Administration des contributions de 50%.

Pour les années 1945, 1946 et 1947, nous n'avons que très peu d'indications en ce qui concerne les gains et bénéfices déclarés ou réalisés. S'il fallait en juger par les impôts payés en 1945 et 1946, nous devrions dire que la situation n'a jamais été plus mauvaise. En fait, nous ne saurions admettre qu'il en fût ainsi. Malheureusement, pour les années d'après-guerre, nous ne connaissons que le montant des impôts perçus. En partant d'un taux moyen de 20% de l'impôt, nous avons calculé le montant des revenus frappés. Pour tenir compte de la fraude manifeste, nous avons porté au double les revenus ainsi obtenus. L'arbitraire de cette évaluation est évident, mais dans les circonstances, il n'est possible de faire mieux. Nous ne serions nullement étonnés, si nous demeurions encore ainsi au-dessous de la réalité.

Pour montrer que la matière fiscale constitue une base incomplète pour le calcul du revenu national, il convient d'ajouter quelques précisions.

Le revenu social des sociétés est en partie distribué, en partie mis en réserve. La partie distribuée subit l'impôt sur le revenu global une seconde fois entre les mains des associés ayant touché les dividendes. Pour éviter le double emploi, il faudrait donc déduire les bénéfices distribués par les sociétés de capitaux.

D'autre part, si le revenu national est calculé avant les impôts, il faudrait ajouter au bénéfice fiscal la taxe sur le chiffre d'affaires, l'impôt

commercial (Gewerbesteuer) et l'impôt foncier, parce que le bénéfice fiscal s'entend net de tous ces impôts.

4° Les traitements, salaires et pensions

La matière fiscale de cette cédule est constituée par les salaires des ouvriers, les traitements et indemnités des fonctionnaires publics et privés, les pensions et les rentes servies par l'Etat, les communes, les établissements privés ou par des particuliers.

Dans cette cédule, la fraude est vraisemblablement assez faible, surtout aujourd'hui, où la déclaration est exigée de l'employeur et l'impôt est retenu à la source. L'employeur n'est pas directement intéressé à frauder. En outre, en fournissant des renseignements inexacts, il s'expose à un double risque: d'une part, si la fraude est découverte, il sera frappé d'une amende,

d'autre part, il ne pourra, en aucun cas, déduire les sommes payées de son propre gain pour l'imposition des bénéfices commerciaux.

On peut donc admettre sans risque de trop s'éloigner de la vérité que cette cédule fait connaître le revenu réel du travail. Par conséquent, on peut utiliser les statistiques fiscales telles quelles.

Pour la période d'après-guerre, il n'existe pas de statistique d'ensemble des salaires payés; nous ne connaissons que le montant de l'impôt sur les salaires (Lohnsteuer). En partant de ce montant et d'un taux moyen de 10% de l'impôt, nous avons calculé la somme totale des revenus probablement réalisés.

L'application de moyennes peut provoquer des erreurs considérables en plus ou en moins. Néanmoins, les résultats globaux ainsi obtenus nous semblent assez proches de la réalité.

3° Analyse du revenu national luxembourgeois

1° Les impôts

dans le cadre du revenu national

Le revenu national est une notion complexe qui soulève de nombreux conflits de doctrine et d'interprétation. C'est pourquoi les estimations du revenu national ont de la valeur seulement, quand les résultats sont interprétés avec une pleine connaissance des définitions employées et du contenu statistique. Le revenu national luxembourgeois calculé par nous et indiqué au tableau II, comprend les revenus gagnés au sens large du mot (revenus des particuliers, sociétés et collectivités). La notion des revenus gagnés est un peu plus large que celle des revenus distribués (revenus privés). Les revenus gagnés sont le reflet de la valeur de la production, ils sont pour la plupart distribués, mais ils peuvent aussi s'incorporer dans une créance.

Lorsque le revenu est mis à la disposition de l'ayant droit, l'emploi qui en est fait n'en altère nullement le caractère: que le revenu soit consommé ou épargné, peu importe.

Les chiffres du tableau II donnent le revenu national net «au prix du marché» sans déduction des impôts personnels payés à l'Etat (impôt sur le revenu, impôt sur la fortune). Mais ces chiffres ne comprennent pas les impôts réels (taxe sur le chiffre d'affaires, impôt commercial, impôt foncier, etc.), parce que, nous l'avons déjà dit, le bénéfice fiscal s'entend net de ces impôts.

En ce qui concerne les impôts, la question se pose: Faut-il déduire les impôts pour obtenir le revenu national? Cette question a été traitée pendant longtemps sous l'angle de la productivité des dépenses qu'ils servent à couvrir. Les traitements et les pensions payés sur le produit de

l'impôt seraient des revenus dérivés et à traiter comme tels. Ces revenus feraient partie intégrale du revenu national à condition d'être la rémunération de services rendus. Mais, comment déterminer la contre-partie et comment juger, si elle est productive ou non?

La vérité est qu'il n'existe aucun moyen scientifique de délimiter les revenus dérivés productifs de la sphère publique par rapport aux revenus dérivés improductifs. Tout ce qu'il est possible de dire est qu'une grande partie de l'impôt sert à rémunérer des services, donc à distribuer des revenus dérivés ayant une contre-partie. En suivant jusqu'au bout ce raisonnement, la plus grande partie des impôts seraient normalement reproductifs, leur produit distribué devrait donc figurer dans le revenu national.

Et pourtant, la théorie moderne, suivie par la pratique de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, s'oriente de plus en plus vers la déduction d'une partie des impôts. D'après cette théorie, les impôts directs se ramèneraient en majeure partie à de simples paiements de transferts. Pour éviter les doubles emplois, il faudrait donc les déduire dans la mesure où ils représentent des paiements de transferts (traitements, salaires, pensions, intérêts de la dette¹).

2° Le revenu nominal et le revenu réel

L'intérêt que présentent les recherches sur le revenu national ne réside non seulement dans le montant absolu auquel on évalue ce revenu, mais surtout dans la comparaison des résultats constatés avec ceux du passé. Le tableau III nous donne à cet égard des indications utiles.

¹) Voir Carl S. Shoup, Principles of National Income Analysis, pp. 231-288.

TABLEAU III

Revenu nominal et revenu réel par tête d'habitant

Année	Revenu national en millions	Population ¹⁾	Revenu nominal par tête d'habitant francs	Indice du coût de la vie 1914 = 100	Revenu réel par tête d'habitant francs	Francs-papier pour 1 fr, 1914
1913	279.1	262.829	1.060	100	1.060	1
1918	719.1	263.411	2.730	260 ²⁾	1.050	1
1928	2.205.8	289.694	7.610	811	940	6,94
1935	1.894.3	296.913	6.380	648	990	6,94—7,71
1937	2.257.8	300.732	7.520	688	1.090	7,71
1945	2.529.0	281.572	8.980	1.481	605	14,32
1946	5.815.7	281.572	20.420	1.873	1.090	14,32
1947	6.197.8	281.752	22.000	1.954 ³⁾	1.125	14,32

Nous avons construit sur le graphique I les trois courbes: revenu nominal par tête d'habitant, indice du coût de la vie et francs-papier par rapport à 1914. L'examen de ce graphique et du tableau III montre que, de 1913 à 1917, le revenu national n'a cessé de croître. D'après nos évaluations, le revenu, exprimé en francs-papier, a atteint en 1947 environ 6,2 milliards, ce qui donne 22.000 francs par tête d'habitant, contre 1.060 francs-or en 1913, soit 21 fois plus.

Pour apprécier nos revenus actuels comparés à ceux de 1913, il faut tenir compte du niveau des prix. Le revenu réel est, pour des compa-

raisons dans le temps, le véritable indice du progrès économique. Traduit en pouvoir d'achat, sur la base de l'indice du coût de la vie, le revenu réel atteint 1.125 frs. par tête d'habitant en 1947 comparables à 1.060 frs. en 1913.

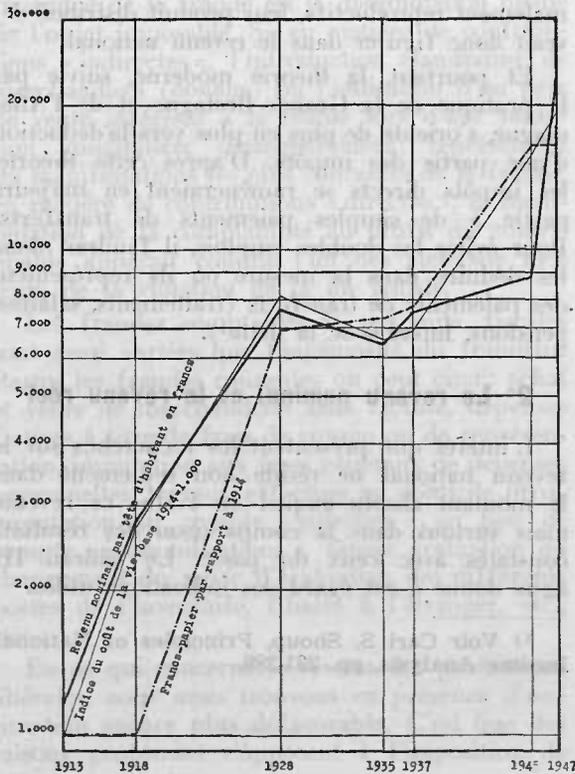
La comparaison entre le revenu national du Grand-Duché et ceux d'autres pays fait ressortir, qu'en 1913, le revenu national luxembourgeois par tête d'habitant était relativement élevé. En 1913, le revenu national par tête d'habitant, exprimé en francs-or, était: au Luxembourg: 1060 francs, en Belgique: 850 francs, aux Pays-Bas: 913 francs (435 florins), en France: 905 francs, aux Etats-Unis: 1855 francs (350 dollars) et en Grande-Bretagne: 1638 francs (65 livres sterling).

La stagnation du revenu moyen réel au Luxembourg depuis 1913 est très frappante à pre-

1) D'après les publications de l'Office de Statistique
 2) Chiffre approximatif
 3) Chiffre provisoire

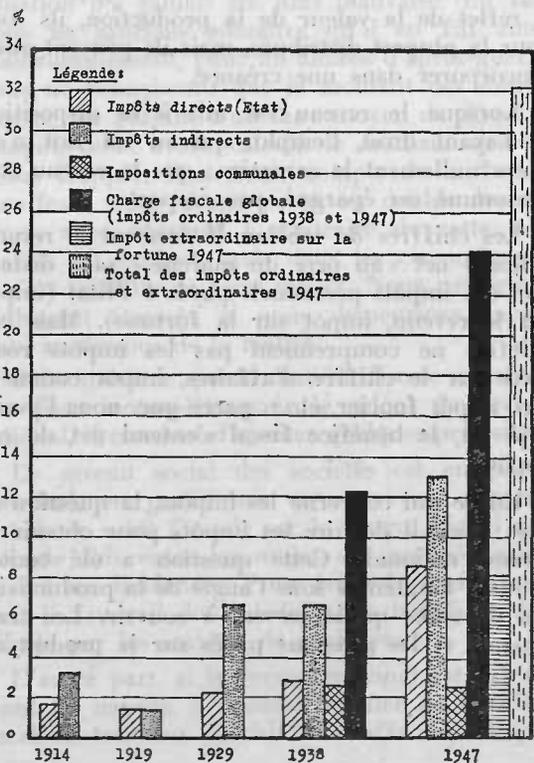
Graphique I

Revenu nominal par tête d'habitant, indice du coût de la vie et francs-papier par rapport à 1914



Graphique II

Pourcentage des charges fiscales par rapport au revenu national



mière vue. Une stagnation pareille a été constatée par M. Colin Clark aux États-Unis et au Canada pour la période de 1900 jusqu'à la dernière guerre mondiale¹⁾. Pour expliquer cette stagnation apparente du progrès économique aux États-Unis, Colin Clark compare la courbe du revenu réel par tête d'habitant actif (y compris les chômeurs) avec celle du revenu réel par personne travaillant effectivement. Il constate que cette dernière courbe continue à augmenter, tandis qu'une proportion rapidement croissante de la population active tombe en chômage. Aussi estime-t-il qu'il doit exister dans toute communauté capitaliste, à partir d'un certain moment, une tendance à la stagnation du revenu réel effectivement obtenu, cette tendance étant directement rattachée aux problèmes concernant la propension à épargner et à investir.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques de France a complété cette explication comme suit: la stagnation du revenu réel provient aussi de ce que le processus d'industrialisation était très avancé aux États-Unis au début du XX^e siècle. Or, le progrès technique est particulièrement efficace pendant la phase d'industrialisation; ses conséquences se font sentir avec moins d'intensité par la suite.

3^o La répartition des revenus et modifications survenues depuis 1913

La répartition des revenus telle qu'elle existe en fait, à une époque déterminée, entre les nationaux d'un pays, présente la plus haute importance, parce que le bien-être matériel de la population en dépend. Le bien-être des habitants dépend de la part dont chacun d'eux jouit dans la richesse totale en capital et en revenus. Cette part ne peut être satisfaisante, si la masse totale à distribuer est trop petite par rapport au nombre des copartageants, ou si le partage en est trop inégal.

Le tableau IV donne des renseignements relatifs à la répartition du revenu national luxembourgeois d'après ses sources en catégories.

¹⁾ Voir: Les conditions du progrès économique par Colin Clark, Etudes et Conjoncture, N^o 10, mars 1947.

TABLEAU IV

Répartition du revenu national luxembourgeois

Catégories de revenus	1913	1937	1947
Revenus de capitaux .	11 %	4,22 %	2,1 %
Revenus fonciers .	20,5 %	18 %	19,8 %
Gains et bénéfices .	40,5 %	32,5 %	26,3 %
Traitements, salaires, pensions, etc.	28 %	45,3 %	51,3 %

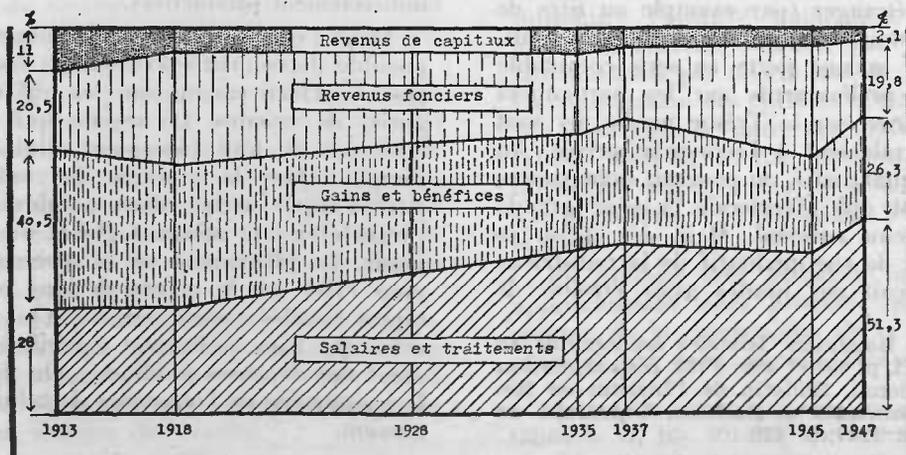
Il ressort du tableau IV et du graphique III que les changements de répartition depuis 1913 sont considérables. La catégorie des traitements et salaires n'a cessé d'augmenter; par contre, les revenus de capitaux et les gains et bénéfices ont marqué une tendance très nette à diminuer. Quant aux revenus fonciers, ils accusent peu de changement.

Les revenus de capitaux, c'est-à-dire la part réservée à la fortune acquise, a diminué et apparaît comme relativement modeste. Ceci est assez naturel, car il s'agit de rémunérations fixes, dont l'incidence diminue, quand les autres revenus augmentent. Aussi faut-il tenir compte de l'écart probable qui subsiste entre le revenu vrai et la matière connue du fisc.

La constatation la plus frappante que permet le graphique III, c'est l'augmentation relative de la masse constituée par les revenus du travail dans le cours des années. Depuis 1913, cette masse a grandi de 28% à 51,3%.

La masse des salaires dépend non pas seulement du taux moyen de la rémunération allouée, mais également du nombre de ceux qui sont appelés à toucher cette rémunération. Or, le nombre des individus qui tirent leurs ressources du travail ne cesse de s'accroître. Aussi, le taux moyen des salaires est-il, de façon générale, dans tous les pays, orienté vers la hausse. Sans doute, il y a des périodes de stagnation, mais c'est indéniablement un mouvement ascendant qui apparaît. C'est la conséquence logique de l'évolution suivie par notre civilisation, qui attache de plus en plus de prix à la personne humaine.

Graphique III
Répartition du revenu national luxembourgeois en pour-cent



D'ailleurs pour connaître le montant total des revenus du travail il faudrait ajouter la plus grande partie des revenus mixtes, c'est-à-dire les revenus provenant tout à la fois du travail et du capital (produit des entreprises industrielles, commerciales, agricoles, y compris ceux des professions libérales).

Le capital humain, si l'on peut ainsi s'exprimer, joue donc dans la formation des richesses un rôle tout à fait prépondérant.

En concluant ce paragraphe, il paraît intéressant d'indiquer, à titre de comparaison, la répartition du revenu national belge sur les diverses catégories de revenus. Le tableau V montre cette répartition.

TABLEAU V

Revenu national de la Belgique et répartition d'après ses sources en catégories

Catégories de revenus	1913		1937		1946	
	Revenus en millions de francs	%	Revenus en millions de francs	%	Revenus en millions de francs	%
Fortune acquise	1.752	27	13.570	20,8	16.900	8,9
Revenus mixtes	2.570	39,6	25.700	39,4	82.600	43,4
Salaires	2.166	33,4	26.000	39,8	90.600	47,7
Revenu national ¹⁾	6.488	100	65.270	100	190.100	100

Dans la catégorie «revenus mixtes», un montant de 22.000 millions environ est compris, provenant des activités irrégulières. Si l'on tient compte de ce fait, une évolution dans le même sens qu'au Luxembourg est nettement perceptible.

4° La pression fiscale et le revenu national

Si l'on se place sur le plan national, ni l'impôt sur le revenu, ni l'impôt sur le capital ne modifient l'expression quantitative de la richesse. L'impôt est en soi ni un facteur d'appauvrissement, ni un moyen d'enrichissement de l'économie nationale. Sa valeur se jugera en fin de compte par les résultats de la redistribution. L'Etat, emploie-t-il le volume croissant des ressources qui passent par ses mains mieux ou moins bien que ne l'auraient fait les contribuables, si chacun avait gardé l'intégralité de ses revenus ou de ses capitaux? C'est sous cet angle qu'il convient d'envisager la pression fiscale.

Sans aucun doute, l'impôt est non seulement une charge pour les particuliers, mais encore pour la nation toute entière pour autant que le produit de l'impôt est affecté à un règlement unilatéral à l'étranger (par exemple au titre de réparations). Mais, dans le cadre national, l'impôt n'entraîne aucune perte au sens comptable du mot. Les prélèvements sur les particuliers ne font que traverser le Trésor public, ils sont restitués intégralement à l'économie privée. Au point de vue quantitatif, on pourrait donc concevoir un impôt qui affecterait la plus grande partie du revenu national. Mais, dès qu'on se place au point de vue qualitatif de la redistribution, on aperçoit des limites assez étroites de

l'impôt. Celui-ci, en effet, peut déranger la consommation, gêner la production, bouleverser la structure sociale.

Sous ses formes les plus diverses, l'impôt fait, dans tous les pays, une partie croissante des revenus passer par le filtre du Trésor public. Le tableau VI nous renseigne sur l'évolution du poids collectif de l'impôt et son rapport au revenu national luxembourgeois depuis 1914.

Du tableau VI et du graphique II il résulte que le poids absolu et relatif des impôts actuels est pour l'ensemble de la nation un prélèvement de beaucoup supérieur à celui de 1914. De 5% en 1914, le fardeau fiscal des impôts directs et indirects de l'Etat est passé à 21,4% du revenu national en 1947.

Les impôts constituent la grande source des revenus nécessaires pour couvrir les dépenses de l'administration et les charges qu'impose l'intérêt général du pays.

On ne considère malheureusement que trop souvent la totalité des sommes prélevées par l'Etat comme destinées à couvrir des besoins purement administratifs, pour ne pas dire somptuaires, alors qu'au contraire, une part considérable en est utilisée à des fins directement ou indirectement productives.

Dans l'état actuel des statistiques, il est impossible de connaître exactement les charges qui pèsent effectivement sur les différentes catégories de revenus. Le revenu qui paye l'impôt n'est pas du tout forcément celui qui supporte l'impôt. Dans la pratique, le contribuable qui paye l'impôt arrive, dans nombreux cas, à en «transférer» le montant global ou partiel à un voisin. Le phénomène de la répercussion a ainsi pour effet que le revenu désigné par les statistiques fiscales comme imposé n'est pas toujours celui qui aura réellement contribué au financement des dépenses publiques. On distingue ainsi le phénomène de l'incidence de celui de la répercussion.

¹⁾ Fernand Baudhuin: Histoire économique de la Belgique, t. I, p. 404 et 409; Prix, consommation et revenu national, Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, Université de Louvain, juillet 1947, p. 429.

TABLEAU VI

Impôts directs et indirects de l'Etat et impositions communales

(chiffres approximatifs en millions de francs)

Pourcentage de la charge fiscale par rapport au revenu national

	1914	1919	1929	1938	1945	1946	1947
<i>Impôts ordinaires de l'Etat sur le revenu et le capital</i>	4.7	10.3	47.6	65.3	215	665	525
<i>Impôts indirects (Accises, taxe de consommation, douanes, taxe sur le chiffre d'affaires, taxe d'importation, enregistrement)</i>	9.1	9.9	147.6	151.6	250	655	800
<i>Total impôts directs et indirects</i>	13.8	20.2	195.2	216.9	465	1320	1325
<i>Pourcentage de la charge fiscale par rapport au revenu national</i>	5 %	2,8 %	8,9 %	9,6 %	18,4 %	22,7 %	21,4 %
<i>Charges fiscales par tête d'habitant, francs</i>	53	77	675	720	1650	4700	4700
<i>Impositions communales</i>				58.2	116	144	160
<i>Pourcentage de la charge fiscale, y compris les impositions communales, par rapport au revenu national</i>				12,2 %	23 %	25,2 %	24 %
<i>Pourcentage de la charge fiscale, y compris les impositions communales et l'impôt extraordinaire sur la fortune, par rapport au revenu national</i>				—	—	—	32,1 %

L'incidence désigne le contribuable sur qui « tombe » l'impôt. Lorsque l'industriel incorpore le montant du chiffre d'affaires et de l'impôt commercial dans le prix de revient, l'impôt vient grossir le prix payé par le client: il y a répercussion.

Si, dans la plupart des cas, l'impôt sur le revenu et sur la fortune sont supportés par le contribuable, les impôts dits indirects ont les plus grandes chances d'être répercutés. L'impôt sur le chiffre d'affaires est typique à cet égard.

On peut donc dire que la plupart des impôts indirects (douanes et impôts sur les transactions) ont une répercussion fâcheuse sur le prix de revient et partant sur le coût de la vie.

5° Charges fiscales et revenus nationaux comparés

Il est utile de comparer entre elles les charges fiscales et les revenus des nations. Ce sont des éléments importants de leur situation économique et politique, et l'on cherche avec raison à se faire là-dessus des idées nettes.

Le prix de revient des produits entrant dans les échanges internationaux dépend, entre autres, du poids et de la répartition des impôts.

Au point de vue politique, les relations financières entre Etats dépendent pour une large part de leur capacité de paiement. Au lendemain de la guerre de 1914-1918, le règlement des réparations et des dettes interalliées a été effectué ou tenté en considération du rapport entre le revenu national et le montant global des impôts levés dans les pays débiteurs.

Lorsqu'un pays demande l'aide financière extérieure, par exemple pour la reconstruction, on ne la lui accordera que dans la mesure où il supporte une charge fiscale aussi lourde que le pays dont on sollicite des crédits.

Malgré les progrès réalisés par les sciences économique et statistique, la comparaison internationale des revenus nationaux soulève de délicats problèmes. Les méthodes de calcul ne sont pas les mêmes, de nombreuses divergences de vues subsistent quant aux revenus dérivés, à l'incorporation des impôts, aux doubles emplois, etc. Les statistiques fiscales elles-mêmes ne sont pas facilement comparables. En particulier, la classification des ressources fiscales, le relevé des impôts locaux obéissent dans chaque pays à des règles particulières.

C'est pourquoi les comparaisons internationales si utiles offrent d'assez grandes difficultés, dont il n'est pas sans intérêt de prendre une vue sommaire, afin d'être mis en garde contre des illusions et des erreurs¹⁾.

Que l'on veuille comparer des charges fiscales ou des revenus nationaux, la première opération à faire est évidemment d'établir le montant, en chiffres absolus, des unes et des autres.

Cette première opération fait apparaître des chiffres absolus qui, tels quels, ne sont pas utilement comparables entre eux. Il faut ensuite introduire l'élément population, et on obtient alors les chiffres calculés par tête d'habitant: tant d'impôts par tête et tant de revenu par tête. La comparaison des chiffres obtenus montre qu'il y a d'un pays à l'autre des différences considérables. Mais la comparaison par tête est bien imparfaite encore, et il y a d'autres éléments que le chiffre de la population à introduire dans le calcul.

En premier lieu, le calcul par tête est une approximation assez grossière qui ne tient pas compte de la composition de la population par sexes et par âges, et cette composition est loin

¹⁾ Voir Henri Truchy: Cours d'Economie Politique, t. II, pp. 301-305, Recueil Sirey, Paris.

d'être la même dans tous les pays. En réalité, ce n'est pas toute la population qui paye l'impôt, mais seulement la population adulte active.

En second lieu, la capacité de payer l'impôt, par conséquent le poids des charges fiscales, dépend aussi de la productivité, du rendement du travail effectué. Un même poids absolu, par tête, de charges fiscales est léger pour un peuple riche, lourd pour un peuple pauvre.

En troisième lieu doit aussi entrer en compte la manière dont l'impôt est réparti. Un impôt mal réparti est plus incommode pour le contribuable, par conséquent plus lourd à porter qu'un impôt bien réparti. Cela d'ailleurs est difficile à apprécier dans les comparaisons internationales.

En quatrième lieu, la nature et la qualité des services assumés et accomplis par l'Etat sont à considérer. L'Etat reçoit du contribuable l'impôt, il le lui rend en services publics de toute sorte; ce que l'Etat rend en services publics dif-

fère beaucoup d'un pays à l'autre, en quantité et en qualité.

A titre de comparaison, les charges fiscales de la Belgique, de la France, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, par rapport au revenu national, sont présentées dans une annexe.

Ainsi qu'on peut le voir, l'impôt fait passer partout une partie croissante des revenus par le filtre du Trésor public. En Grande-Bretagne, la proportion a atteint environ 37%, en France on en est à 23%, aux Etats-Unis à 29%, aux Pays-Bas à 27%, en Belgique à 24% (non compris les additionnels provinciaux et communaux) et au Grand-Duché 24% (impôts de l'Etat et impositions communales). En 1947, les impôts ordinaires ont donc prélevé effectivement 24% du revenu national luxembourgeois. Si nous y ajoutons l'impôt extraordinaire sur la fortune, nous pouvons estimer le fardeau fiscal global à 32% environ du revenu national.

(A suivre.)

A. SCHWINNEN.

ANNEXES

Charges fiscales et revenu national

Belgique¹⁾

Nature des impôts	1913	1929	1938	1946	1947 (évaluations)
Contributions directes	—	3.602	3.141	13.014	18.000
Contributions indirectes (Douanes, accises, enregistrement)	—	6.410	6.391	22.657	30.000
Total des contributions directes et indirectes, non compris les additionnels provinciaux et communaux, en millions de francs	346	10.012	9.532	35.671	48.000
Revenu national, en millions de francs	6.488	68.490	65.200	190.100	200.000
Pourcentage des charges fiscales par rapport au revenu national	5,3 %	14,6 %	14,5 %	18,7 %	24 %
Population, milliers	7.639	8.060	8.396	8.396	8.396
Revenu nominal par tête d'habitant, francs	850	8.500	7.800	22.800	23.800
Charges fiscales par tête d'habitant, impôts directs et indirects, non compris les additionnels provinciaux et communaux, francs	45	1.240	1.140	4.260	5.710

France²⁾

	1913	1926	1938	1946
Revenu national, milliards de frs. fr.	36	208	375	2.000
Population, milliers	39.790	40.870	41.980	40.500
Revenu nominal par tête d'habitant, frs. fr.	905	5.100	8.950	49.500
Pouvoir d'achat du franc français	100	18,1	14,2	1,8
Revenu réel par tête d'habitant, frs. fr.	905	930	1.270	900
Charges fiscales (Etat et collectivités locales), milliards de frs. fr.	6,2	51,3	78,5	454,9
Pourcentage des charges fiscales par rapport au revenu national	17,2 %	24,7 %	20,9 %	22,7 %
Charges fiscales par unité de population, frs. fr.	153	1.250	1.870	11.250

Etats-Unis³⁾ (milliards de dollars)

Grande-Bretagne³⁾ (millions de livres)

	1913	1926	1938	1946	1913	1926	1938	1946
Charges fiscales totales (Etat et collectivités locales)	2.8	8.6	16.4	48.5	277	964	1111	3168
Revenu national	33.3	79.5	64.1	165	2339	3750	4610	8483
% du revenu national absorbé par l'impôt	8.4 %	12 %	25.6 %	29.4 %	11.8 %	25.7 %	24.1 %	37.3 %

¹⁾ Sources: Les chiffres relatifs aux impôts et au revenu national pour la période de 1913 à 1946 ont été empruntés aux publications suivantes:

Fernand Baudhuin: Histoire économique de la Belgique, t. 2;
 Prix consommations et revenu national, Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales, Université de Louvain, juillet 1947;
 Banque Nationale de Belgique, Statistiques économiques de Belgique, 1929-1940;
 Bulletin de Statistique, Institut National de Statistique.

²⁾ Robert Schuman: Inventaire Financier, Etudes Economiques, mars 1947, Centre National d'Information Economique, Paris.

³⁾ Henri Laufenburger: Finances Comparées, op. cit.

Nouvelles du Gouvernement

Le 8 décembre 1947 a été signé au Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur entre les Gouvernements belge et luxembourgeois un accord établissant dans le cadre de l'Union Economique des principes pour la répartition du coke et la fourniture des produits sidérurgiques sur le marché intérieur. Ces principes sont en conformité avec la situation de fait qui a existé depuis la libération. L'activité des sidérurgies belge et luxembourgeoise reste, comme par le passé, basée sur le rapport de 60 pour la Belgique et de 40 pour le Grand-Duché.

L'accord a été signé au nom du Gouvernement luxembourgeois par M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce Extérieur, et M. Lambert Schaus, Ministre des Affaires Economiques, et au nom du Gouver-

nement belge par le Vicomte Berryer, Ministre de Belgique à Luxembourg.

*

Les 4 et 5 décembre 1947, M. le Ministre de la Force Armée, répondant à une invitation lui transmise par M. le Chargé d'Affaires de Grande-Bretagne à Luxembourg, s'est rendu à Londres, où il a été reçu par le Right Honourable A. V. Alexander, Minister of Defence, ainsi que par le Right Honourable Emanuel Shinwell, Secretary of State for War; il a visité l'Ecole Militaire de Sandhurst ainsi que plusieurs centres d'entraînement militaire. Le Ministre de la Force Armée était accompagné par le Colonel Jacoby, Chef d'Etat-Major, et par le Capitaine Aloyse Schiltz.

Nouvelles de la Cour

Le 2 décembre 1947, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience Son Excellence M. J.-J.-B. Bosch, chevalier de Rosenthal, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire des Pays-Bas à Berne, en présence de M. le Jonkheer G.-L. van der Maesen de Sombreff, Chargé d'Affaires a. i. des Pays-Bas à Luxembourg.

Le 9 décembre 1947, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience Son Excellence M. Sevket Fuat Keçeci, Ministre de Turquie, qui Lui a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

Le même jour, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience Son

Excellence M. le Ministre de France à Luxembourg et M. René de Crouy-Chanel, Conseiller de Légation.

Le 16 décembre 1946, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience Son Excellence M. Renato de Lacerda Lago, Ambassadeur des Etats-Unis du Brésil, qui Lui a remis les lettres l'accréditant auprès d'Elle à titre d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.

Le 22 décembre 1947, Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse a reçu en audience Son Excellence M. Bernabé Samuel Gonzales Risos, Ministre d'Argentine.

Le Mois à Luxembourg

3 décembre: Au Casino de Luxembourg, l'orchestre de Radio-Luxembourg, sous la direction de M. Henri Pensis, donne un grand concert avec le concours de Joseph Szigeti, violoniste.

7 décembre: Invité par les « Amitiés Françaises », l'écrivain français Jacques de Lacretelle, de l'Académie Française, fait une conférence intitulée « Mes débuts littéraires » à l'Hôtel de Ville.

10 décembre: A l'occasion de sa réouverture, le cinéma « Capitole » organise une représentation de gala des films « Monsieur Vincent »

et « Les danseurs d'Echternach ». Le bénéfice de la soirée est offerte à la Croix-Rouge Luxembourgeoise et à la Crèche de Luxembourg.

11 décembre: Au Théâtre Municipal, l'Union Royale Belge organise une soirée musicale avec le concours du Trio de la Cour de Belgique.

A l'église Saint-Michel, la Fédération Nationale des Anciens Combattants des deux guerres et les « Amitiés Françaises » font célébrer un requiem solennel pour le repos de l'âme du Général Leclerc, sous les ordres duquel bon nombre de Luxembourgeois ont pris part à la campagne d'Afrique. Parmi

la nombreuse assistance on remarque Son Altesse Royale Monseigneur le Prince de Luxembourg, les membres du Corps Diplomatique, MM. les Ministres Bech, Eugène Schaus, Lambert Schaus et Osch, les représentants de l'Armée luxembourgeoise et des anciens combattants. La compagnie de la Garde grand-ducale rend les honneurs. Le catafalque drapé aux couleurs françaises est entouré d'une garde d'honneur. A l'absoute, la musique militaire joue la sonnerie aux morts.

13 décembre: Au Théâtre Municipal, les «Théophilie», groupe théâtral médiéval de la Sorbonne, présentent «Aucassin et Nicolette», chante-fable du XIII^e siècle, et «La Farce de Maître Mimin», farce du XV^e siècle.

14 décembre: Au Théâtre Municipal, le «Hémechtstheater» présente «Vakanz am Möllerdall», opérette en 3 actes de Friny Gilson.

16 décembre: Dans le cadre des conférences organisées par l'Université Populaire Catholique, M. Joseph Meyers, Conservateur du Musée d'histoire, fait une conférence au Volkshaus sur la comtesse Ermesinde.

18 décembre: Invité par les «Amitiés Françaises», M. Raymond Las Vergnas, professeur à la Sorbonne, fait une conférence intitulée «Y a-t-il une responsabilité de l'écrivain?» au Casino de Luxembourg.

21 décembre: Au Théâtre Municipal, les Galas Karsenty présentent «Bonne chance, Denis», comédie en 2 actes et 4 tableaux de Michel Duran, avec le concours de Jacqueline Gautier, Jean Paqui et Michel Duran.

29 décembre: Au Théâtre Municipal, Radio-Luxembourg organise le Gala lyrique «Carmen», opéra en 4 actes de Georges Bizet, avec le concours de solistes de l'Opéra Comique de Paris.

Bibliographie Luxembourgeoise

du 1^{er} janvier au 31 décembre 1947

par PIERRE FRIEDEN

I. — Généralités.

- ACTION CATHOLIQUE** masculine luxembourgeoise 1948. (Calendrier.) 32 p., ill., 8°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- AN DER UCHT.** — Letzeburgische Familjekalenner vun der « Revue » 1948. 2. Joergank. 240 p., ill., 8°. Letzeburg, Bourg-Bourger, 1947.
- BARBANSON, Gaston.** — A la mémoire de Gaston Barbanson, Maître de Forges. 26 juin 1876 — 4 mai 1946. 47 p., ill., 8°. Luxembourg, Victor Buck, 1947.
- BIOGRAPHIE NATIONALE** du Pays de Luxembourg depuis ses origines jusqu'à nos jours. Collection présentée par Jules Mersch. 1^{er} fascicule. 295 p., 8°. Luxembourg, Imprimerie Victor Buck, 1947.
- CALENDRIER** 1948. — L'union fait la force. Eendracht maakt Macht. Edité par le Comité de Rapprochement Belgo-Néerland-Luxembourgeois. 56 p. (dont 28 phot.), in folio. Leiden, Nederl. Rotogravure Mij., 1947.
- CALENDRIER** 1948 « ONS JONGEN ». — 8 p., in folio. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.
- CATALOGUE** de la Bibliothèque Nationale, Luxembourg. — Dons et acquisitions juillet 1946 — décembre 1946. 33 p., in folio. Luxembourg (Polycopie), 1947.
- CATALOGUE** de la Bibliothèque Nationale, Luxembourg. — Dons et acquisitions janvier 1947 — juin 1947. 33 p., in folio. Luxembourg (Polycopie), 1947.
- CATALOGUE** de la Bibliothèque Nationale, Luxembourg. — Dons et acquisitions juillet 1947 — décembre 1947. 50 p., in folio. Luxembourg (Polycopie), 1947.
- CATALOGUE** de la Fédération des Herd-Books Luxembourgeois. Herdbuchverband Luxemburger Rinder- und Schweinezüchter. — 2. Elite-Ste're-Concours. 24 p., 8°. Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1947.
- CLEMENT, Frantz, 1882-1942.** 24 p., ill., 8°. Esch-s.-Alz., Imprimerie Coopérative, 1947.
- COMPTES CHÈQUES.** — Liste des titulaires de comptes chèques, Luxembourg. Janvier 1947. Grand-Duché de Luxembourg. Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones. 480 p., 8°. Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1947.
- FOIRE** aux vins, Remich, 12 mai 1947. 33 p., ill., 8°. Remich, P. Jungers, 1947.
- FRIEDEN, Pierre.** — Bibliographie Luxembourgeoise. Du 1^{er} janvier — 31 décembre 1946. 31 p., 12°. Luxembourg, Impr. P. Linden, 1947.
- ILLUSTRE'ERTE KALENNER** vum Letzeburger Vollek 1948. — 160 p., ill., 8°. Luxembourg, COPE, 1947.
- INDICATEUR** officiel C.F.L. — Chemins de Fer Luxembourgeois. Trains — Tramways — Autobus du Grand-Duché de Luxembourg et relations directes avec l'étranger. Eté. 4 mai 1947. N° 3. 146 p., 1 carte, 12°. Luxembourg, P. Worré-Mertens, 1947.
- INDICATEUR** officiel C.F.L. — Chemins de Fer Luxembourgeois. Trains — Tramways — Autobus du Grand-Duché de Luxembourg et relations directes avec l'étranger. N° 4, 1947. 144 p., 1 carte, 12°. Luxembourg, P. Worré-Mertens, 1947.
- JEUNESSES MUSICALES** du Grand-Duché de Luxembourg. — Concert du vendredi, 24 octobre 1947, donné au Théâtre Municipal de la Ville de Luxembourg sous la direction de Henri Pensis, avec le concours de Marie-Anne Etienne, pianiste. Programme. 8 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.
- KALENDER.** — Der lustige Familienblatt-Kalender 1948. 1. Jahr. 116 p., ill., 8°. Diekirch, Impr. du Nord, 1947.
- KALENDER.** — Luxemburger Herz-Jesu-Kalender 1948. Hrsg. vom Kloster Howald. 96 p., ill., 8°. Luxembourg, Imprimerie Hermann, 1947.
- KALENDER.** — Luxemburger Kalender 1948. 6. Jahrgang. Eine Publikation von Tony Jungblut. 223 p., 8°. Luxembourg, J. Beffort, 1947.
- KALENDER.** — Luxemburger Marienkalender für das Jahr 1948. 67. Jahrg. 240 p., ill., 8°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- KRIER, Pierre.** — In Memoriam. 77 p., ill., 8°. Esch-Alz., Imprimerie de l'« Escher Tageblatt », 1947.
- MERSCH, Jules.** — Voir: Biographie nationale.
- MISSIO'NSSCHO'L** Clairefontaine (Eischen). Kalenner 1948. 30 p., 8°. Luxembourg, Hermann, 1947.
- NOUVEAU LIVRE D'ADRESSES « RECORD »** du Grand-Duché de Luxembourg. — Commerce — Industrie — Tourisme. 4^e éd., 1948-49. Texte élaboré suivant les listes et documentations officielles. XXXII + 387 p., ill., 8°. Luxembourg, Ed. « Record » (Marcel Schæfer), 1947.
- PECK-VILLCHEN (DE)** 1947. — En humoristesche Kalenner. 96 p., ill., 8°. Esch-Alz., Imprimerie de l'« Escher Tageblatt », 1947.
- PROGRAM.** — 44th Annual Schobermesse given by Section No. 3 — Rogers Park. Luxembourg Brotherhood of America 1947. 189 p., ill., in folio. Chicago, 1947.
- PROGRAMME,** édité par la Fédération Luxembourgeoise des Marchands-Tailleurs et le Syndicat de la Couture à l'occasion de leur 2^e Congrès à Esch-sur-Alzette, le 28 juillet 1947. 1 brochure ill., 8°. Luxembourg, R. Zierden, 1947.
- PROGRAMME.** — Freiwëlleg Feierwehr Bo'neweg. 75-jähregt Stöftongsfest, verbonnen mat Kantonalst. Sonndeg, de 15. Juni 1947. 24 p., ill., 8°. Luxembourg, Hermann, 1947.
- PROGRAMME.** — Cinquantenaire de la Fanfare Bigonville, 1895-1947. 30 p., ill., 8°. Redange-sur-Attert, Imprimerie Winter Frères, 1947.
- PROGRAMME.** — Anniversaires. Inauguration des drapeaux à Hobscheid. Société Chorale « Sainte-Cécile » 55^e anniversaire ... Harmonie 25^e anniversaire ... Club Sportif 15^e anniversaire ... les 14 et 15 juin 1947. 72 p., ill., 8°. Luxembg., Impr. Saint-Paul, 1947.
- PROGRAMME.** — Société Chorale « Hémécht », Junglinster. Inauguration du drapeau et Surprise-Party II. Dimanche, le 6 juillet 1947. 1 brochure ill., 8°. Luxembourg, J. Rettel, 1947.
- PROGRAMME** officiel des festivités organisées à l'occasion de l'inauguration du nouveau drapeau de l'Union Chorale de Luxembourg-Rollinggrund les 2, 3 et 4 août 1947 ... 1853-1947. 36 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.
- PROGRAMME.** — 1872-1947, Harmonie « Orania », Nidderkéjeng. 75. Anniversaire verbonnen mat Fuendelsaweihong. Festivite'ten vum 9. bis 11. August 1947. 72 p., 8°. Esch-Alz., Imprimerie Coopérative, 1947.
- PROGRAMME.** — Festival de chant du 31 août au 7 septembre 1947. 15 jähregt Jubiläum mat Fuendel-Inauguration 1932-1947. Gesangverein « Lidderfrönn », Nidderkuer. 40 p., ill., 8°. Differdange, Josy Wagner, 1947.
- PROGRAMME.** — Orgelweihe in Schüttringen. 15. Juni 1947. 16 p., ill., 8°. Luxbg., Impr. Saint-Paul, 1947.
- PROGRAMME OFFICIEL.** — 1897-1947, Sängerbond « Musedall », Wässerbëlleg. 50^e anniversaire. Semaine musicale, 13—20 juillet 1947. 1 brochure ill., 8°. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.
- PROGRAMME.** — Philharmonie de Wiltz, 1794-1947. 150^e anniversaire. Festivités du 2 au 17 août 1947. 156 p., ill., 8°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- PROGRAMME** zu de grandiosen Freilichtaufführungen von Schillers gewaltigem Drama: « Wilhelm Tell » — 3.—16. August 1947 — in den Anlagen des Wiltzer Schlosses. 8 p., ill., 8°. Esch-Alzette, Impr. Coopérative Luxembourgeoise, 1947.
- PROGRAMME.** — Revue 1947: « Radaratom ». 2 Akten vum Innocenti. Gspillt vum « Héméchtstheater », Letzeburg. 20 p., 12°. Luxembourg, Feller Frères, 1947.
- PROGRAMME.** — Théâtre Municipal. De Lëtzeburger « Dicks-Theater » spillt « Onst Wirsch ». Stéck a 5

- Akten vum Niki Laux. 16 p., ill., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.
- RELEVÉ des automobiles immatriculées dans le Grand-Duché de Luxembourg 1947. 1 brochure, 12°. (Ed. Tony Jungblut.) Luxembourg, Impr. Coopér. Luxembg., 1947.
- « REX ». — Indicateur des trains du Grand-Duché de Luxembourg contenant également les principales relations avec l'étranger. N° 19. Edition d'été. 51 p., 12°. Esch-Alzette, Kremer-Muller, 1947.
- SCHNEIDER, Nicolas. — Bibliographie. Wissenschaftliche Veröffentlichungen und Vorträge. 17 p., 8°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- SPRUNCK, Alphonse. — F. X. de Feller, 1735-1802. (Extr. de la Biographie Nationale, 1^{er} fascicule.) p. 123-254, 8°. Luxembourg, V. Buck, 1947.
- STATUTS de l'Université populaire catholique de Luxembourg. 7 p., 12°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- TARIF postal, télégraphique et téléphonique. Administration des P. T. T. Octobre 1947. 23 p., 8°. Luxembourg, Lujā-Beffort, 1947.
- STUMPER, Robert. — Le docteur Nicolas Thurm. 1899-1947. (Extrait des « Archives », t. XVII, 1947.) p. 31-36, 8°. Luxembourg, V. Buck, 1947.
- THULL, Ketty. — Desserts und Backwaren. 159 p., 8°. Esch-Alzette, Ney-Eicher, 1947.
- ZENNER, Theodor. — Letzeburger Kannerkalenner 1948. 64 p., ill., 8°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.

II. — Arts.

- CERCLE artistique de Luxembourg. — Salon 1947. Catalogue. 33 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.
- CHATEAUX du Luxembourg. — 12 gravures, in folio. Edition 1947 « Art à l'École ». Luxbg., P. Linden, 1947.
- FRIEDEN, Pierre. — J.-B. Beckius. Semences et Récolte. 53 p., 12 pl., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.
- GÖRGEN, Edmond. — Voir: Chronique 1940-1945.
- STOFFEL, Michel. — Le prestige de la matière dans l'art contemporain. Essai de Synthèse. 93 p., 12°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

III. — Chronique 1940-1945.

- ALZIN, Josse. — Martyrologe 1940-1945. Le calvaire et la mort de 80 prêtres belges et luxembourgeois. 405 p., ill., 12°. Arlon, Ed. Fassbender, 1947.
- CALMES, Christian. — Voir: Gørgen-Calmes.
- CHAUVENET, André. — Une expérience de l'esclavage. Souvenirs de déportation. Prisons et camps de Fresnes, Hinzert, Wittlich, Tegel-Berlin, Bautzen, Dresde, Radeberg, Buchenwald (21 janvier 1942 — 23 avril 1945). 237 p., ill., 8°. Paris, Office général du Livre, 1947.
- CLERVAUX. — L'Abbaye Martyre 1941-1945. 1 brochure ill., 8°. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.
- ERASMY, Marie-Louise. — The American Military Cemetery Luxembourg-Hamm. Le Cimetière Militaire Américain Luxembourg-Hamm. 36 p., ill., 8°. Luxembourg, Saint-Paul, 1947.
- FRIEDEN, Pierre. — Voir: Gørgen-Calmes.
- GÖRGEN-CALMES. — Geôles sanglantes. Dessins: Edmond Gørgen. Texte: Christian Calmes. Préface de Pierre Frieden. 61 p., ill., in folio. Esch-Alzette, Ney-Eicher, 1947.
- JOB, Chrétien-A. — De Völkerbond am KZ an de Letzeburger Brudderbond an der Welt mat dem Zweck, den Eremitage vun der Girsterklaus als Erholungsheim fir KZler erem opzerichten. 134 p., ill., 1 pl., in folio. Luxembourg, Charles Beffort, 1947.
- MÆRTZ, Joseph. — Luxemburg in der Rundstedt-Offensive. Das Duell Patton-von Rundstadt in den Öslinger Bergen. 75 Illustr., 36 cartes. 477 p., 8°. Luxembourg, Sankt-Paulus-Druckerei, 1947.
- ONS JONGEN 1942-1944. — De Merci vun der Ligue « Ons Jongen », Mèrel-Bel'Air. 32 p., ill., 8°. Luxembourg, Jos. Beffort, 1947.
- PROGRAMME des fêtes commémoratives du 11 novembre 1947. Association des Anciens Combattants Luxembourgeois de la Guerre 1939-1945. 32 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

- RELEVÉ des Luxembourgeois enrôlés de force dans les armées allemandes et non encore rentrés de Russie. (En langue russe.) 41 p., ill., in folio. Paris, Imprimerie de Navarre, 1947.
- RODESCH, A. — Quatre années de luttes... Histoire d'une Résistance. Documents en photocopie. 35 p., ill., 8°. Esch-Alzette, Ney-Eicher, 1947.
- U. S. — Military Cemetery Luxembourg. Illustrated report by Edy Niedercorn. Pictures: Gaston Mirgain, Office du Tourisme. 1 brochure ill., 8°. Luxembourg, J. Nicolay, 1947.

IV. — Droit, Economie Politique, Sociologie.

- ASSURANCES SOCIALES. — Association d'Assurance contre les accidents. Section agricole et forestière. Grand-Duché de Luxembourg. Compte rendu de l'exercice 1946. 16 p., in folio. Luxbg., Impr. St.-Paul, 1947.
- ASSURANCES SOCIALES. — Association d'Assurance contre les accidents. Section industrielle. Compte rendu de l'exercice 1946. 27 p., in folio. Luxembourg, Lujā-Beffort, 1947.
- ASSURANCES SOCIALES. — Etablissement d'Assurance contre la vieillesse et l'invalidité. Compte rendu de l'exercice 1946. 20 p., in folio. Luxembourg, P. Worré-Mertens, 1947.
- BARÈMES de l'impôt sur les salaires. — Lohnsteuertabellen. — Valables à partir du 1^{er} juillet 1947 pour rémunérations journalières, hebdomadaires, mensuelles. 32 p., 8°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- CAMY, Pierre. — La question de la réforme administrative. 15 p., 12°. (Editions de « L'Echo de l'Industrie ».) Luxembourg, Joseph Beffort, 1947.
- CHAMBRE DE COMMERCE (Néerlandaise). — Rapport de la Chambre de Commerce néerlandaise pour la Belgique et le Luxembourg 1945-1946. A Bruxelles, Boulevard Anspach 4. — 144 p., 8°. Ixelles-Bruxelles, Van Rossum, 1947.
- CONTRIBUTIONS directes. N° 3. Loi du 8 juillet 1946 établissant un impôt extraordinaire sur le capital. 101 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.
- CONTRIBUTIONS directes. N° 4. Impôt extraordinaire sur le capital. 183 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.
- FELTEN, Nicolas. — Le Conseil arbitral et le Conseil supérieur des Assurances sociales. 60 p., 8°. (Confér. Nat. du Travail N° 13.) Remich, P. Jungers, 1947.
- FRIEDEN, Pierre. — Sur les chemins de la Paix. (Ed. Rotary.) Luxembourg, Ch. Munshausen, 1947.
- FRIEDEN, Pierre. — Le problème allemand. Paris, Ed. N. E. J. (Ronéotypie), 1947.
- FRIEDEN, Pierre. — Das geistige Gesicht der deutschen Frage. 26 p., in folio. Luxembourg (Ronéotypie), 1947.
- GEWERKSCHAFTEN (Prinzipientreue) und Gewerkschaften. Eine Klarstellung. Hrsg. vom « Letzeburger Chröschtlechen Gewerkschaftsbond ». Dem Gewerkschaftspräsidenten, J. B. Rock, gewidmet. 20 p., 1 ph., 8°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- HUBERTY, François. — Organisation de la sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg. 7 p., in folio. Luxembourg, Polycopie, 1947.
- HUBERTY, François. — Rapport annuel de l'Inspection du Travail et des Mines du Grand-Duché de Luxembourg. Année 1946. 38 p., in folio. Luxembourg, Polycopie, 1947.
- JONES, Charles. — Projet d'organisation de la médecine du travail dans le Grand-Duché de Luxembourg. 12 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.
- LENTZ, Jean-J. — Nos impôts. T. I. 1944-1947. — T. II. La situation à fin 1947. — 2 vol., 8°. Luxembourg, Jos. Beffort, 1947.
- LUXEMBURG, WILLST DU LEBEN? Familienprobleme. Herausg. von der A. C. M. L. 67 p., ill., 8°. Luxembourg, Sankt-Paulus-Druckerei, 1947.
- METZLER, Léon. — Le statut juridique de l'entreprise. Rapport présenté aux journées de droit civil des 9 et 10 juin 1947 à Luxembourg. Association Henri Capitant pour la culture juridique française. 70 p., 8°. Luxembourg, Jos. Beffort, 1947.

PEULVEY, René-Louis. — Radiodiffusion. Conférence « Liens entre Nations », organisée par le Comité d'Action Economique et Douanière. 1 feuille in folio. (Agence Econom. et Financ., 15 avril 1947.) Paris, S. E. I. M. R. H. A., 1947.

PUPILLES (Œuvre des) de la Nation. — Statut de l'Œuvre. 18 p., 8°. Luxbg., Charles Munshausen, 1947.

RÉPERTOIRE officiel de la production luxembourgeoise 1947. Publié par le Service d'Etudes et de Documentation du Ministère des Affaires Economiques. 203 + 84 p., ill., 8°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.

SCHERER-HENNUY, Aloyse. — Fiasko. Nr. 3. Die Dollarleihe. 8 p., 8°. S. I., n. éd., 1947.

STATUT de l'Action familiale et populaire du Luxembourg. 7 p., 12°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.

URBANY, Dominique. — 1. Mai 1947. Front gegen die Reaktion. Referat auf dem Kongreß der KPL in Pettingen. Ostern 1947. Hrg. von der Kommunistischen Partei Luxemburg. 15 p., 12°. Luxembourg, Imprimerie COPE, 1947.

URBANY, Dominique. — Schluß mit dieser landesfremden und reaktionären Politik. Referat gehalten auf der Parteikonferenz in Esch am 14. September 1947. 1 fasc., 8°. Luxembourg, Impr. COPE, 1947.

WILHELM, Jean-Pierre. — Luxemburger Handwerker-Wissen. I. Gesetzeskunde. Staatskunde — Arbeitsrecht — Handwerksrecht. 2. Auflage. 39 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

V. — Folklore.

BERCHEM, Léon. — D'Lompekre'mer. Eng no Akten vun 1461-1940 a mëndlech Iwerliwerong opgebaut kulturgeschichtlech Studie. I. Dél. Zéchnongen: P. Bergem-René Molitor. 39 p., 8°. (Publicatio'n « Ons Jongen ».) Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

VI. — Histoire.

AMTLICHE (Das) Inventarium des gräflichen Schlosses zu Wiltz vom Jahre 1794. 15 p., 8°. Luxembourg, Ch. Hermann, 1947.

CALMES, Albert. — Histoire contemporaine du Grand-Duché de Luxembourg. Vol. III. La restauration de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas (L'ère Hassenpflug), 1839-1840. 424 p., 8°. Luxembourg, Edition de l'Imprimerie Saint-Paul, 1947.

CAZELLES, Raymond. — Jean l'Aveugle, Comte de Luxembourg, Roi de Bohême. 292 p., ill., 12°. Bourges, Tardy, 1947.

EICH, Jean. — Inglinge. Essai d'histoire locale. Préface de M. le chanoine E. Morhain. 78 p., ill., 8°. (Coll. Rég. de Thionville. Etudes historiques. Fasc. 1.) Metz, Coopérative d'édition et d'imprimerie, 1947.)

ENNESCH, Alphonse. — Skizzen und Bilder. Von den luxemburgischen Latour-Dragonern. Die Revolution zu Ettelbrück im Jahre 1848. Schrift Nr. 33. Sondernummer. 31 p., 8°. Luxembourg, Worré-Mertens, 1947.

GEORIS, Michel. — Ermesinde de Luxembourg. 93 p., ill., 12°. Paris-Bruxelles, Roitelet, 1947.

HERCHEN, Arthur. — Manuel d'histoire nationale, orné de gravures et de cartes intercalées dans le texte. 5^e éd. Rev. et augm. par N. Margue et J. Meyers. 250 p., ill., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

JOSET, Camille-J. — Clairefontaine. 94 p., ill., 8°. Gembloux, Duculot, 1947.

JOSET, Camille-J. — Ermesinde (1186-1247), Fondatrice du Pays de Luxembourg. 78 p., ill., 8°. Courtrai, Imprimerie Groeninghe, 1947.

MERTZ, Joseph. — Voir: Chronique 1940-1945.

MARGUE, Nic. — Voir: Herchen.

MEMORANDUM sur les revendications territoriales du Grand-Duché de Luxembourg envers l'Allemagne, présenté par la « Letzeburger Nationalunion » (Union Nationale Luxembourgeoise) à Luxembourg. 3 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

MEYERS, Joseph. — Abriß der Luxemburger Geschichte. 2. Auflage. 40 p., 8°. Luxembourg, P. Bruck, 1947.

MEYERS, Joseph. — Voir: Herchen.

MODERT, Paul. — Vor- und Frühgeschichte Luxemburgs. 49 p., ill., 19 pl., 8°. Luxembourg, Worré-Mertens, 1947.

PETIT, Joseph. — Luxembourg yesterday and to-day. With 93 illustrations. (2^e éd. augm.) 95 p., ill., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

PFÄFFENTAL im Wandel der Zeit. — Von J. Reuter und J. P. Ries. Federzeichnungen von G. Zanter. 126 p., ill., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

PROGRAMME Philharmonie de Wiltz, 1794-1947. — Voir: Généralités.

REUTER, Joseph. — Voir: Histoire, Pfäffental.

RIES, J.-P. — Voir: Histoire, Pfäffental.

SCHNEIDER, Nicolas. — Der Sangu als Verwaltungsbehörde und Opfergabenspende im Reiche der dritten Dynastie von Ur. Extr. de: « Journal of Cuneiform Studies, Vol. I; No 2; p. 122-142, 1947. New Haven-Connecticut, s. éd., 1947.

700-200-100 jährigt Jubiläum vun der Pär Kél. — Voir: Religion.

THIEL, B.-J., O. S. B. — Düdelingen. Historische Abhandlungen. Zur Kulturgeschichte der Stadt Düdelingen. 101 p., 8°. (Ausgabe des « Syndicat d'Initiative » der Stadt Düdelingen.) Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.

VII. — Linguistique et Littérature.

FISCHER-LAMARQUE, Fr. — Clairefontaine. Légende du XIII^e siècle. Dessins Emile Probst. 53 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

LOENERTZ, Raymond-Jean. — Les recueils de lettres de Démétrius Cydonès. 138 p., 8°. (Studi e testi 131.) Rome, Imprimerie Pic X, 1947.

VIII. — Littérature d'expression allemande.

FOURNELLE, Hélène. — Weihnachtslichter. Illustr. von Marguerite Schröder. 2. Aufl. 101 p., ill., 8°. Luxembourg, Sankt-Paulus-Druckerei, 1947.

FRIEDRICH, Jean: Herz As. Der Roman eines Dorfes und einer Liebe. Luxemburgischer Roman von Pier Gind. 67 p., 12°. Luxembourg, Copyright by « Luxemburger Wort », 1947.

GIND, Pier. — Voir: Friedrich, Jean.

HCEFLER, Albert. — Landschaft am Mittag. 30 p., in folio. Grevenmacher, Paul Faber, 1947.

RENN, Rolf. — Und Satan lacht... Roman. 258 p., 12°. Luxembourg, Luxemburgensia, 1947.

SIMMINGER, Bernard. — Josef Greimel, der seltsame Flüchtling. Roman aus den luxemburgischen Ardennen. 260 p., 8°. Luzern, Rex-Verlag, 1947.

WEBER, Batty. — Von Tag zu Tag. 206 p., 12°. (Publication Tony Jungblut.) Luxembourg, Jos. Beffort, 1947.

WINGERT-RODENBOUR, Mie. — Hepp weiß Bescheid. Ein Buch von Tieren und Pflanzen. Illustriert von Marie-Thérèse Kolbach. 82 p., 8°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.

ZENNER, Théodore. — Biblische Bilder. Im Anfang... 65 p., ill., 12°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.

IX. — Littérature d'expression française.

ANSEMBOURG, Gaston d'. — Au bon vieux temps. 219 p., ill., 12°. Bruxelles, Editions « Labor », 1947.

ANNUAIRE 1947. — Institut grand-ducal, Section de linguistique, de folklore et de toponymie. 208 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

GILSON, Willy. — Je maintiendrai! Roman. 210 p., 12°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

LEYDENBACH, Jos. — Les désirs de Jean Bachelin. 488 p., 8°. Paris, Corrèa, 1947.

X. — Littérature dialectale.

BERRENS, Joseph. — Anni. Musikalescht Spill an 3 Akten. 32 p., in folio. Luxembourg, Polycopie, 1947.

GERARD, Pierre (Pe'ter). — E gutt Reme'd oder We' s'et an der gudder äler Zeit gemät hun! Loschtspill an 3 Akten. Mat etlech Lidder, no bekannte Weisen. Theaterbibliothe'k Nr. 107. — 47 p., 12°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

KOENIG, Lucien. — George Washington. Enakter vum Siggy vu Letzeburg. 47 p., 8°. Luxembourg, P. Worré-Mertens, 1947.

KOENIG, Lucien. — Gëschter iwer der Hémecht. National-letzeburgesch Trauerspill an 3 Akten vum Siggy vu Letzeburg. 62 p., 8°. Luxembourg, Worré-Mertens, 1947.

KOENIG, Lucien. — Himmellichten. Lidder a Gedichter vum Siggy vu Letzeburg. I. Dël. 84 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

KOENIG, Lucien. — Lucilinburhuc. Nationalletzeburgesch Christusepos. 84 p., 8°. Luxbg., P. Worré-Mertens, 1947.

LAUDA SION in hymnis et canticis. — 75 Kirchenlieder a -gebieder. 104 p., 16°. Esch-Alz., Kremer-Muller, 1947.

LIESCH, Auguste. — Allerhand. 131 p., 12°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

LEZEBUURJER GEDICHTER a Proosashteker fiir ons Shoulen. — Voir: Pédagogie.

MEIS, Joseph. — Refractairen. Theaterstéck a 4 Akten. Musek: Rob. Dunz. 79 p., 12°. Luxbg., P. Linden, 1947.

REULAND, Marcel. — D'Spill vun der Bidden. Theaterstéck an engem Akt. 19 p., 8°. Luxembourg, Joseph Beffort, 1947.

REULAND, Marcel. — E Summerdrâm. Biller vum Marie-Thérèse Kolbach. 80 p., ill., 8°. Luxembourg, Joseph Beffort, 1947.

SCHWARZMÉRÉL. — Am bloe Bösch. Zéchnonge vum Charlotte Engels. 196 p., 8°. Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1947.

WECKERING, Rudolf. — 32 Studentelidder aus dem Deutsche frei iwerdron an d'Letzeburgesch. 44 p., 12°. Luxembourg, Hermann, 1947.

XI. — Loisirs.

ANNIVERSAIRE (XX^e) du Boxing-Club Esch, 1921-1927. — Grand Tournoi International de Boxe. Octobre 1947. 1 brochure, 8°. Esch-Alzette, Aug. Wagner, 1947.

ANNUAIRE des Sports 1947-1948. — Annuaire officiel du Comité Olympique Luxembourgeois. 272 p., ill., 8°. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

CALENDRIER. — Luxemburger Fußball-Almanach. 1 brochure, ill., 8°. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

F. C. GOLD a RO'T, Wiltz. — Coup de nos héros. Pâques 1947. 1 brochure, ill., 8°. Wiltz, Impr. de Wiltz, 1947.

LUX-ROMANE. — Voir: Journaux et périodiques.

PROGRAMME à l'occasion du 74^e Congrès de l'Union Cycliste Internationale et du 16^e Critérium International de Cross cyclo-pédestre. Du 6-9 février 1947 à Luxembourg. Fédération des Sociétés Cyclistes Luxembourgeoises (F. S. C. L.). 64 p., ill., 12°. Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1947.

PROGRAMME. — Pentecôte sportive 1947, organisée à l'occasion du 40^e Anniversaire de l'A. S. «La Jeunesse» d'Esch. Ville d'Esch-sur-Alzette. 87 p., ill., 8°. Esch-Alzette, Ch. Houyoux, 1947.

TIMBRES-POSTE (Les) du Grand-Duché de Luxembourg de 1852 à 1947 (1^{er} mars 1947). 28^e éd. 112 p., ill., 12°. (Union des Timbrophiles de Luxembourg.) Luxembourg, P. Linden, 1947.

TIMBRES-POSTE. — Troisième vente publique de timbres-poste, organisée par la Banque du Timbre, A. Ungeheuer. Dimanche, 14 décembre 1947. 9 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

TIP-TOP. — Voir: Journaux et périodiques.

XII. — Musique.

IECHTERNACHER WILLIBRORDUS-LIDDER. — 11 p., 8°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.

LIDERBUCH. — Voir: Pédagogie.

MARKOLLEF (De). — E letzeburgesch Scoutsliederbuch. Erausgin am Opdrag vun der F. N. E. L. vum Toucan Harmonieux, D. M. 64 p., 16°. Luxbg., P. Linden, 1947.

MERTENS, Fernand. — Le'f Mamm do uewen (Mère chérie, au ciel). Marche de procession. (Répertoire S. A. C. B. M.) 3 p., 8°. Bruxelles, J. Buyst, 1947.

MERTENS, Fernand. — Letzeburger Oktavlied. Marche de procession pour harmonie et fanfare de M. Hulsemann et F. Mertens. (Répertoire S. A. C. E. M.) 3 p., 8°. Luxembourg, M. Hulsemann, 1947.

PIERRARD, Paul. — Vum Minett an d'E'sleek. Pot-pourri iwer Letzeburger Lidder. Transcription pour harmonie et fanfare. 6 p., 8°. Luxembourg, M. Hulsemann, 1947.

THORN, Albert et GÖRGEN, Willy. — Mein E'sleek. Chant et piano. 3 p., in folio. Luxembourg, M. Hulsemann, 1947.

XIII. — Pédagogie et livres scolaires.

DAUBENFELD, Nicolas. — Ein Jahrhundert landwirtschaftlicher Unterricht. 68 p., 8°. Programme de l'année scolaire 1946-1947, Ecole agricole de l'Etat. Diekirch, Imprimerie du Nord, 1947.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — Horaires et programmes 1947-1948. Ministère de l'Education Nationale. 93 p., 8°. Esch-Alzette, Ney-Eicher, 1947.

ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. Chroniques des années 1944-45, 1945-46 et 1946-47. 329 p., 12°. Luxembourg, Joseph Beffort, P. Linden et Ch. Hermann, 1947.

GÖCERT, Albert. — Grammaire pratique de la langue française. I^{re} partie: Morphologie. 218 p., 8°. Luxembourg, Luja-Beffort, 1947.

HEIN, Nicolas. — Deutsches Lesebuch für höhere Schulen. 3. Band. 286 p., 8°. Luxbg., Vict. Buck, 1946 (1947).

HEIN, Nicolas. — Deutsches Lesebuch für höhere Schulen. 4. Band. 296 p., 8°. Luxembourg, Victor Buck, 1947.

HEIN, Nicolas. — Deutsches Lesebuch für höhere Schulen. 5. Band. XIX + 427 p., 8°. Luxbg., V. Buck, 1947.

LEZEBUURJER GEDICHTER a Proosashteker fiir ons Shoulen. Zesummegehaltt fun enger shtaatlécher Kommissjoun. 1. Heft: 127 p., 8°. 2. Heft: 64 p., 8°. Lezebuurch, Charel Munshausen, 1946-1947.

LIDERBUCH fir d'Letzeburger Scho'len. — II. Dël. 5. bis 8. Scho'ljoer. (Erausgin fun de Scho'lméschteren.) 230 p., 12°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

PROGRAMME publié à la clôture de l'année scolaire 1946-1947. Ecole agricole de l'Etat à Ettelbruck. Ein Jahrhundert landwirtschaftlicher Unterricht von Prof. N. Daubefeld. 114 p., 8°. Diekirch, Impr. du Nord, 1947.

WELTER, Nicolas. — Das Luxemburgische und sein Schrifttum. Neue durchgesehene Auflage. 189 p., 8°. Luxembourg, Ch. Beffort, 1947.

WESTER, H. — Mein Weg zum Himmel. Religionsbilderbuch für das 1. und 2. Schuljahr. Probetext mit zwei Bildseiten. 126 p., ill., 8°. Luxbg., Saint-Paul, 1947.

XIV. — Philosophie.

Pro memoria.

XV. — Religion.

BARBEL, Joseph. — Quellen des Heils. Die Sakramente der katholischen Kirche. 294 p., 8°. Remich, P. Jungers, 1947.

HURT, Joseph. — Der Kischpelter Pfarrkirche frohe Auferstehung. 8 p., ill., 8°. Luxbg., Impr. Saint-Paul, 1947.

LORTZ, Joseph. — Die Reformation. Thesen als Handreichung bei ökumenischen Gesprächen. 32 p., 12°. Augsburg, Kyrios-Verlag, 1947.

LÖNERTZ, R.-J. — The apocalypse of St. John. XX + 151 p. London, Sheed & Ward, 1947.

KOX, Jean. — Wallfahrtsbüchlein zu Ehren U. L. Frau von Luxemburg, der Trösterin der Betrübten. 4. Aufl. 272 p., 16°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.

MULLER, Jean-Pierre. — La thèse de Jean Quidort sur la béatitude formelle. (Extrait des Mélanges Auguste Pelzer.) 18 p., 8°. Louvain, J. Duculot, 1947.

PROGRAMME. — 700-, 200-, 100-jährig Jubiläum vun der Pär Kél. 1247, 1747, 1847. — 88 p., ill., 8°. Esch-A., Kremer-Muller, 1947.

RASQUE, Fritz. — Siegesoktav 1946. *Propriam nobis*. 145 p., ill., 8°. Luxembourg, Ed. Luxemburgensia, 1947.

WESTER, H. — Voir: Pédagogie.

XVI. — Sciences et Technique.

ANNUAIRE 1947 de l'Administration des Services agricoles comprenant l'époque depuis la libération du pays au 31 décembre 1946. 152 p., 8°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.

FABER, Gust. — Recherches en vue de la possibilité d'une exploitation industrielle du schiste bitumineux du Toarcien dans le Grand-Duché de Luxembourg. 170 p., 15 tabl. et fig., 8°. (Publications du Service Géologique, tome 7.) Luxembourg, P. Worré-Mertens, 1947.

GLODEN, Albert. — Le centenaire de la découverte de Neptune par Le Verrier. 8 p., 8°. (Tiré-à-part de la Société des Naturalistes luxembourgeois.) Luxembourg, P. Worré-Mertens, 1947.

GLODEN, Albert. — Liste des formes linéaires des nombres dont le carré se termine dans le système décimal par une tranche donnée de quatre chiffres. 15 p., in folio. Luxembourg, Polycopie, 1947.

GLODEN, Albert. — Note concernant les travaux d'Edington. 5 p., 8°. (Tiré-à-part de la Société des Naturalistes luxembourgeois.) Luxembourg, P. Worré-Mertens, 1947.

GLODEN, Albert. — Questions d'analyse et d'algèbre posées au 2^e examen pour la candidature en sciences physiques et mathématiques de 1922 à 1936 resp. au 1^{er} examen 1945. 8 p. dactyl., in folio. Luxembourg, 1947.

GLODEN, Albert. — Sur les nombres terminaux des bicarrés dans le système de numération décimale. Formes linéaires des nombres dont le bicarré se termine dans le système décimal par une tranche donnée de 1, 2, 3 ou 4 chiffres. 7 p., in folio. Luxbg., Chez l'auteur, 1947.

GLODEN, Albert. — Sur les nombres terminants des cubes dans le système de numération décimale. 5 p., in folio. Luxembourg, Chez l'auteur, 1947.

GLODEN, Albert. — Sur la répartition spatiale et le nombre des étoiles fixes. 6 p., 8°. (Tiré-à-part de la Société des Naturalistes luxembourgeois.) Luxembourg, P. Worré-Mertens, 1947.

GLODEN, Albert. — Table des solutions de la congruence $X^4 + 1 \equiv 0 \pmod{p}$ pour $500.000 < p < 600.000$. 12 p., photoc., in folio. Luxbg., Chez l'auteur, 1947.

GLODEN, Albert. — Aperçu historique sur les séries. P. 113-120, 8°. (Extr. des « Archives », t. XVII, 1947.) Luxembourg, V. Buck, 1947.

H. A. D. I. R. — Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Differdange-St.-Ingbert-Rumelange. Luxembourg. Les Poutrelles GREY de Differdange au service des Armées Alliées 1944-1945.

HOFFMANN, Emile. — Les gerbes cosmiques atmosphériques. P. 107-112, 8°. (Extr. des « Archives », t. XVII, 1947.) Luxembourg, V. Buck, 1947.

INDUSTRIES (Les) extractives du Grand-Duché de Luxembourg. Année 1946. Statistique et vue d'ensemble. Inspection du Travail et des Mines. Division: Mines. 25 p., 8°. Esch-Alz., H. Ney-Eicher, 1947.

KEISER, François. — Praktischer Wegweiser zu ertragreicher Bienenzucht. 50 p., 12°. Diekirch, Imprimerie du Nord, 1947.

METTELOCK, P. — Voir: Stumper R.

STEFFES, Marcel. — Die Luxemburger Eisenindustrie. Wirtschaftsgeschichtliche Abhandlung technischer Prägnung in Wort, Bild und Zeichnung. 2. erw. Aufl. Mit 72 Abb. und 16 Zahlentafeln. 165 p., ill., 2 pl., 8°. Esch-Alzette, Kremer-Müller, 1947.

STUMPER, Robert. — Chimie minérale et analytique. — Sur la précipitation des phosphates mono- et bivalentes et l'emploi de l'ion Zr^{4+} comme réactif de séparation et de dosage de l'acide phosphorique. Note de MM. Rob. Stumper et P. Mettelock, présentée par M. Louis Hackspill. 3 p., 8°. (Extrait des Comptes rendus de l'Académie des Sciences, t. 224, pp. 122 à 124, 1947.) Paris, Gauthier-Villars, 1947.

ZAHLEN, Jean-Pierre. — Sur la répartition des nombres premiers relatifs dans certaines progressions arithmétiques et quelques problèmes connexes sur les nombres premiers absolus. 5 p., 8°. (Extrait « EUCLIDES », nos 69-70, vol. VI.) Madrid, Diana, s. d.

XVII. — Tourisme et Géographie.

CARTE ROUTIERE du Grand-Duché de Luxembourg. — Editée par le Touring-Club Luxembourgeois. Echelle 1 : 200.000. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

COSYN (Guide). — Luxembourg-Ville et environs par Maurice Cosyn et Jean-Pierre Koltz. Illustrations de Roger Gerson. 96 p., ill., 8°. (Guide officiel du Syndicat d'Initiative de la Ville de Luxembourg.) Bruxelles, Ed. Guides Cosyn, 1947.

DASBOURG, Victor. — Le Château fort de Larochette. Guide touristique pour la visite des ruines des anciens châteaux féodaux de Larochette. 47 p., ill., 8°. Mersch, Fr. Faber, 1947.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

I. Dudelange — Differdange — Esch-Alzette — Pétinge — Rodange — Schifflange — Bettembourg — Rumelange — Kayl — Tétange. 1 broch. 16 p., ill., 8°.

II. Mersch — Useldange — Redange — Luxembourg — Steinfort — Septfontaines. 1 broch. 16 p., ill., 8°.

III. Diekirch — Ettelbruck — Bourscheid — Esch-Sûre — Boulaide — Bigonville — Martelange — Perlé. 1 broch. 16 p., ill., 8°.

IV. Mondorf-les-Bains — Wasserbillig — Mertert — Rosport — Born — Mersdorf — Remich — Worneldange — Grevenmacher. 1 broch. 16 p., ill., 8°.

V. Vianden — Hosingen — Heinerscheid — Wiltz — Clervaux — Troisvierges. 1 broch. 16 p., ill., 8°.

VI. Echternach — Berdorf — Consdorf — Larochette — Mullertal — Waldbillig — Beaufort. 1 broch. 16 p., ill., 8°.

Luxembourg, Office Luxembourgeois du Tourisme, 1947.

GUIDE OFFICIEL de la Suisse Luxembourgeoise. Echternach. — Grand-Duché de Luxembourg. XI^e édition. 102 p., ill., 8°. (Edité par la Société d'Embellissement d'Echternach.) Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

HEMMER, Carlo. — Le nouveau partenaire. Visite aux Pays-Bas. 84 p., 12°. Luxembourg, Ed. de « L'Echo de l'Industrie », 1947.

KOLTZ, Jean-Pierre. — Voir: Cosyn (Guide).

RAPPORT annuel, 1^{er} octobre 1946 — 30 septembre 1947. Office Luxembourgeois de Tourisme. 36 p., 8°. Luxembourg, P. Linden, 1947.

RELEVÉ par ordre alphabétique des rues et places de la Ville de Luxembourg. Juin 1947. 36 p., 1 plan, 16°. Luxembourg, P. Worré-Mertens, 1947.

SCHMIT, C. — Petit guide de Martelange et de la Vallée de la Haute-Sûre. 89 p., 1 carte, 12°. Martelange, Prom-Gœtz, 1947.

TOURISME. — Office Luxembourgeois de Tourisme. Renseignements pratiques à l'usage des visiteurs du Grand-Duché de Luxembourg 1947. 51 p., ill., 8°. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.

XVIII. — Journaux et Périodiques.

ACADEMIA. — Revue de l'Association catholique des Etudiants luxembourgeois. Luxbg., Impr. St.-Paul, 1947.

ACTION familiale et populaire, Luxembourg. N° 1, juillet 1947 (selon besoins). Luxbg., Impr. Saint-Paul, 1947.

ÄRZTE-STIMMEN. — Herausgeber: Luxemburger Werk der Trinkerrettung. Luxbg., Impr. Saint-Paul, 1947.

ANNALES de l'Institut Archéologique du Luxembourg. T. LXXXVIII, année 1947. Arlon, Fassbender, 1947.

APPEL (Den) van de Letzeburger Guiden. Catholic Luxembourg Girl Guides. Luxembourg, s. éd., 1947.

ARBECHT. — Der Proletarier. Zeidong vum Letzeburger Arbechter-Verband. Esch-Alz., Impr. Coop. Luxbg., 1947.

ASSOCIATION RADIO-LUXEMBOURG. — Journal périodique d'information de la Société S.B.L. pour la propagation de la radiophonie dans le Grand-Duché. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

- BELAIR. — Bulletin paroissial. Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1947.
- BULLETIN de l'Association Générale des Fonctionnaires et Employés de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg. Luxembourg, Jos. Beffort, 1947.
- BULLETIN de la Croix-Rouge Luxembourgeoise. N° 1, mai 1947. Esch-Alz., Impr. Coopérative Luxbg., 1947.
- BULLETIN d'Information. Office d'Information du Grand-Duché de Luxembourg. Ministère d'Etat. Luxembourg, P. Linden, 1947.
- BULLETIN d'Information du Ministère de l'Education physique et du Conseil supérieur d'Education physique. Grand-Duché de Luxembourg. Luxbg., P. Linden, 1947.
- BULLETIN de la Ligue Luxembourgeoise pour la protection des oiseaux. Publications pour l'étude et la protection des oiseaux. Esch-Alz., Kremer-Muller, 1947.
- BULLETIN des Métiers graphiques. Organe de l'Association des Maîtres Imprimeurs, Luxembourg. Luxembourg, Jos. Beffort, 1947.
- BULLETIN officiel des chemins de fer luxembourgeois. Luxembourg, V. Buck, 1947.
- BULLETIN mensuel du Rotary Club de Luxembourg. N° 1, mois de janvier 1947. (Mensuel.) Luxembourg, Ch. Munshausen, 1947.
- BULLETIN trimestriel de l'Institut Archéologique du Luxembourg. 23^e année, 1947. Arlon, Fassbender, 1947.
- CAHIERS Luxembourgeois (Les). Revue mensuelle littéraire, artistique et scientifique. Nouvelle série. Luxembourg, Jos. Beffort, 1947.
- CHASSE et Pêche. Letzeburger Juegd- a Föschler-Zeidong. Organe du Saint-Hubert-Club luxembourgeois. N° 1, octobre 1946. (Tous les 2 mois.) 20^e année. Luxembourg, V. Buck, 1947.
- CINEASTE (Le). Bulletin officiel des Ciné-Amateurs, Luxembourg (C. A. L.). 1^{re} année. N° 1, septembre-octobre 1947. Luxembourg, P. Linden, 1947.
- COIN de Terre (Le) et le Foyer. Organe officiel de la Ligue luxembourgeoise du Coin de terre et du foyer. Esch-Alz., Aug. Wagner, 1947.
- COMPTE RENDU analytique de la Chambre des Députés. Session ordinaire 1946-1947. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- COMPTE RENDU des séances du Conseil communal de la Ville de Luxembourg. Luxbg., Jos. Beffort, 1947.
- COURRIER des Ecoles du Grand-Duché de Luxembourg. Luxembourg, Jos. Beffort, 1947.
- DEFERDANGER ANNONCEBLAD. Feuille d'annonces de la commune de Differdange. Differdange, Josy Wagner, 1947.
- ECHO de l'Industrie (L'). Revue luxembourgeoise de la vie économique et sociale. Organe de la Fédération des Industriels Luxembourgeois. Luxbg., Jos. Beffort, 1947.
- EIS ZEDDENG. O'ni Maulkerf. Mensuel. (Polycopie.) Scheffleng, J. Kayser, 1947.
- EMPLOYÉ (Den). Offiziell Blät vum Letzeburger Privatbeamtverband. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.
- ESCHER TAGEBLATT. Le Journal d'Esch. — Voir: Tageblatt.
- ETUDIANT-ATHLÈTE. Studenten-Sportzeitong. Luxembg., Impr. Saint-Paul, 1947.
- FAMILIENBLATT (Das). Wochen- und Unterhaltungs-Zeitung. Luxembourg, « Luxemburgensia », 1947.
- FANION (De). Schröft vum de Letzeburger Scouten. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.
- FÉDÉRATION Luxembourgeoise des Travailleurs du Livre. Letzeburger Bucharbechterverband. Remich, P. Jungers, 1947.
- FEUILLE D'ANNONCES de la ville de Dudelange. N° 1, 19 décembre 1946. Dudelange, G. Willems, 1947.
- FOIRE-EXPOSITION 1947 de l'Ameublement (IX^e), organisée par l'Association des Patrons Menuisiers. N° 1, 30 août 1947. Luxembourg, Ch. Hermann, 1947.
- FREIEN ARBECHTER (De). Organ vum Freie Letzeburger Arbechterverband (FLA). Luxbg., COPE, 1947.
- FREIWILLIGE FEUERWEHRMANN (Der). Organ des Luxemburger Landes-Feuerwehrverbandes. Luxembourg, P. Linden, 1947.
- FRO' STONNEN. Action catholique féminine. Luxembg., J.-P. Meyer, 1947.
- GYMNASTE (Le) luxembourgeois. Organe officiel de l'Union des Sociétés luxembourgeoises de Gymnastique. Esch-Alz., Impr. Coopérative Luxembourgeoise, 1947.
- HANDELSBLATT. Offizielles Organ der Fédération des Commerçants du Grand-Duché de Luxembourg. Luxembourg, Ch. Hermann, 1947.
- HANDWIERK (D'). L'Artisanat. Organe officiel de la Fédération des Artisans. Luxbg., Ch. Hermann, 1947.
- HEMECHT a Missio'n. Erausgin vum den Herz-Jesu-Priester, Missio'nsscho'l Clairefontaine (Eischen). Luxembourg, Ch. Hermann, 1947.
- HORIZONS NOUVEAUX. Journal des Instituteurs. Organe des Educateurs Luxembourgeois. Luxembg., P. Worré-Mertens, 1947.
- INDEPENDANT (L'). L'actualité politique tous les jeudis. Bruxelles, Imprimerie des Efficients, 1947.
- INSTITUT Grand-Ducal de Luxembourg. Section des Sciences naturelles, physiques et mathématiques. Luxembourg, Victor Buck, 1947.
- JONGARBECHTER (De). — Voir: Letzeburger Arbecht.
- JONGE (De) Frei-Gewerkschaftler. — Voir: Letzeburger Arbechter-Jugend.
- JOURNAL des Instituteurs — Luxemburger Lehrerzeitung. Organe de la Fédération des Instituteurs Luxembourgeois. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.
- KIRCHLICHER ANZEIGER für die Diözese Luxemburg. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- KRANKENAPOSTOLAT. Krankenblatt für Kranke und Betagte und alle, die in ihrem Dienste stehen. N° 1, août 1947. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- L. J. M. — Letzeburger Jong-Médercher-Zeidong, erausgin vum der Action catholique. Luxbg., Impr. St.-Paul, 1947.
- LETTRE aux soldats. Bulletin de liaison des aumôniers. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- LETZEBURGER (De). Organ vum der Associatio'n vun de Letzeburger an Holland. 2. Jor. Nr. 1, Januar 1947. Amsterdam, 1947.
- LETZEBURGER ARBECHT (jusqu'au 1^{er} avril 1947: « De Jongarbechter »). Zeidong erausgin vum der Letzeburger JOC fir all de' Leid, de' e Lo'n beze'en. Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1947.
- LETZEBURGER ARBECHTER-JUGEND. Organ vum der Verbandsjugend. De jonge Frei-Gewerkschaftler. Esch-Alz., Escher Tageblatt, 1947.
- LETZEBURGER (De) BAUER. Organ vum der Letzeburger Bauernzentral — Organe de la Centrale Paysanne Luxembourgeoise. Luxembourg, P. Linden, 1947.
- LETZEBURGER (D') DUEREF. Zeidong, erausgin vum « Jongbauer a Jongwönzer » fir d'Leit vum Dueref. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- LETZEBURGER FRAEN a Mammen. Périodique erausgin vum der Alliance catholique des femmes luxembourgeoises. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- LETZEBURGER KANNER. — Action catholique enfantine luxembourgeoise. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.
- LETZEBURGER SONNDESBLAD. Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1947.
- LETZEBURGER (De) SPORT. Organe officiel du Comité olympique et de ses fédérations affiliées. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.
- LETZEBURGER (De) SPORTFESCHER. Organ vum Letzeburger Sportfescherverband. Remich, P. Jungers, 1947.
- LETZEBURGER WOCHPOST. 1. Jorg. Nr. 1, 23 Mai 1947. Bi-mensuel (Premier et seul numéro.) Luxembourg, Ch. Beffort, 1947.
- LETZEBURGER (De) WÖNZER. Organ vum der Weinbau-statio'n a vum Wönzerverband. Grevenmacher, P. Faber, 1947.
- LE'W (De). — Mouvement de résistance luxembourgeois. Organe officiel vum der Veréngong « Letzeburger Enegkét a Widerstand ». Luxembourg, P. Linden, 1947.
- LOKAL-BLAD (D') an der Gemeng Pe'teng. Nr. 1, 4. Abrël 1947. Pe'teng, N. J. Heintz, 1947.

LO'KLÖPPEL (De). Bulletin périodique des Scouts de Wiltz. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

LUX-ROMAN. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

LUXEMBOURG BULLETIN. — 5th year, 1947. London-New-York, 1947.

LUXEMBOURG (Le) PHILATELIQUE. Organe officiel de la Fédération des Sociétés philatéliques du Grand-Duché de Luxembourg. Luxembourg, Jos. Beffort, 1947.

LUXEMBURGER KLEINTIERZÜCHTER in Haus, Hof und Garten. Organ des Verbandes Luxemburger Kleintierzüchtervereine. Luxembourg, Ch. Hermann, 1947.

LUXEMBURGER (Der) OBSTBAUFREUND. Organ des Luxemburger Landes-Obst- und Gartenbau-Vereins. Luxembourg, P. Linden, 1947.

LUXEMBURGER (Das) WORT für Wahrheit und Recht. (Quotidien.) Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.

LUXEMBURGISCHE BIENZENZEITUNG. Organ des Luxemburgischen Landesverbandes für Bienenzucht. Luxembourg, Ch. Hermann, 1947.

MÉMORIAL du Grand-Duché de Luxembourg. Memorial des Großherzogtums Luxemburg. Luxbg., V. Buck, 1947.

MEUSE-LUXEMBOURG (La). Quotidien Belge d'Information illustré. Liège, La Meuse S. A., 1947.

NATIO'N (D'). Organ vun der Letzeburger Nationalunio'n. Luxembourg, P. Worré-Mertens, 1947.

NEUES HANDELSBLATT. Organ der Majorität des kaufmännischen Landesverbandes. Nr. 1, 8. Dezember 1947. Luxembourg, Ch. Hermann, 1947.

NIKLOS-ZEIDONG. Extra-Ausgabe 1947. (Un seul numéro.) Bonnevoie, R. Zierden, 1947.

NORD (Le). Zeidong fir de Norden. Diekirch, Imprimerie du Nord, 1947.

NOUVELLES SPORTIVES. Périodique independant de tous les sports et prono-sport. N° 1, 19 novembre 1947 (hebdomadaire). Luxembourg, J. Beffort, 1947.

OBERMOSEL-ZEITUNG. Unabhängiges Tageblatt. (Quotidien.) Grevenmacher, P. Faber, 1947.

ONS JONGEN. Organe de la Ligue des réfractaires et déportés militaires luxembourgeois. Luxembg., Bourg-Bourger, 1947.

LA PAGAIE. Revue mensuelle illustrée. Canotage, Camping, Ski, Footing. Organe des Clubs de Canoë et de Kayak. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

PASICRISIE luxembourgeoise. — Recueil de la jurisprudence luxembourgeoise en matière civile, commerciale, criminelle, de droit public, fiscal, administratif et notarial. Luxembourg, Jos. Beffort, 1947.

PASINOMIE luxembourgeoise. — Recueil des lois, décrets, règlements généraux et spéciaux, etc. qui peuvent être invoqués dans le Grand-Duché de Luxembourg. Luxembourg, V. Buck, 1947.

PECK-VILLCHEN (De) peift a peckt all Woch fir zwé Frang. Esch-Alz., Impr. Coopérative Luxbg., 1947.

PHARE (Le). Journal d'information de Bruxelles et du monde. (Quotidien.) Une page spéciale « LE PHARE LUXEMBOURG » à partir du 1^{er} décembre 1947. Bruxelles, 1947.

PRONOSTIKSPIEGEL (Der) des « Letzeburger Sport ». N° 1, 7. Oktober 1947. (Hebdomadaire.) Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

PROJET DE LOI. Chambre des Députés. Session ordinaire de 1946-1947. Luxembourg, V. Buck, 1947.

PROLETARIER (Der). — Voir: Arbecht.

PUBLICATIONS de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg (ci-devant « Société Archéologique du Grand-Duché »). Centenaire de la Fondation de la Section, 1845-1945. Volume LXIX. Luxbg., Jos. Beffort, 1947.

RAPPEL. Organ vun der L. P. P. D. Esch-Alz., Ney-Eicher, 1946.

RAYONS DE JOIE. Action Catholique Féminine, L. J. M. Service des Malades. Luxbg., Impr. Saint-Paul, 1947.

RECLAM. Annonceblad vun Esch an Ömge'gend. Nr. 1, 17. Abrél 1947. (Hebdomadaire.) Esch-Alz., M. Recht, 1947.

RENAISSANCE (D'). Organ vun letzeburger ro'de Le'w. N° 1, octobre 1947. (Mensuel.) Luxembourg, Ch. Munschausen, 1947.

REVUE. Letzeburger Illustre'ert. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

REVUE DE L'ARTISAN. Bulletin mensuel de perfectionnement professionnel. Luxbg., Bourg-Bourger, 1947.

REVUE COMMERCIALE Pays-Bas — Belgique — Luxembourg. Bruxelles, de Jonge, 1947.

REVUE MUSICALE. Organe officiel de l'Union Grand-Duc Adolphe. (Mensuel.) 9^e année. N° 1, mai 1947. Luxembourg, P. Linden, 1947.

REVUE TECHNIQUE LUXEMBOURGEOISE. Bulletin de l'Association luxembourgeoise des ingénieurs et industriels. Luxembourg, V. Buck, 1947.

REVUE TRIMESTRIELLE d'études linguistiques, folkloriques et toponymiques. Vierteljahresblätter für Sprachwissenschaft, Volks- und Ortsnamenkunde. Fasc. 21 et 22. Luxembourg, P. Linden, 1947.

SCOUT. Organe officiel périodique de la F. N. E. L. Luxbg., P. Linden, 1947.

SCHUEBERMESS-ZEIDONG 1947. Du 23 août — 8 septembre 1947. Bonnevoie, R. Zierden, 1947.

SIGNAL (Le). Organe officiel de la Fédération Nationale des Cheminots Luxembourgeois. Esch-Alz., Impr. Coop. Luxembg., 1947.

SOCIÉTÉ DES NATURALISTES luxembourgeois. Bulletin mensuel. Luxembourg, P. Worré-Mertens, 1947.

SOLIDARITE. Bulletin officiel périodique de l'Association des Girl-Guides. Luxembourg, P. Linden, 1947.

SOZIALER FORTSCHRITT. Letzeburger chreschtlechen Gewerkschaftsbond, Syndicat professionnel des cheminots luxembourgeois. Luxembg., Impr. Saint-Paul, 1947.

SPANIEN HEUTE. Bulletin der Interessengemeinschaft der ehemaligen Luxemburger Spanienkämpfer. Amicale des volontaires de l'Espagne républicaine. Rumelange (Polycopie), 1947.

TAGEBLATT (jusqu'au 1^{er} mai 1947: « Escher Tageblatt »). Journal d'Esch. (Quotidien.) Esch-Alz., Impr. Coop. Luxembg., 1947.

TIP-TOP. Die Luxemburger Unterhaltungslektüre. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

TRAIT-D'UNION. Bulletin des infirmières et assistantes sociales catholiques luxembourgeoises diplômées. 1^{re} année 1947. Luxembourg (Polycopie), 1947.

UNIO APOSTOLICA. Monatsschrift des Priestervereins Unio Apostolica der Diözese Luxemburg. Luxembourg, Impr. Saint-Paul, 1947.

UNIO'N (D'). Quotidien de la Résistance. Vollekszeidong fir en democratescht Letzeburg. Luxembourg, Bourg-Bourger, 1947.

VIERTELJAHRESBLÄTTER für Sprachwissenschaft, Volks- und Ortsnamenkunde. — Voir: Revue trimestrielle d'études linguistiques.

WEEK-END. Ennerhålongs-Bliedchen fir Gro'ss a Kleng. Nr. 1, 3. Abrél 1947. Nr. 7 (dernier numéro). Differdange, J. Wagner, 1947.

WEISS (D') PATREN an Afrika. Luxembourg, Ch. Hermann, 1947.

ZEITUNG (D') vun Letzeburger Vollek. (Quotidien.) Luxembourg, Impr. COPE, 1947.

XIX. — Table alphabétique des Auteurs.

(Les chiffres renvoient au numéro des matières.)

Alzin, Joseph	III	Cazelles, Raymond	VI
Ansembourg, Gaston d'	IX	Chauvenet, André	III
Barbanson, Gaston	I	Clement, Frantz	I
Barbel, Joseph	XV	Cosyn, Maurice	XVII
Berchem, Léon	V	Dasburg, Victor	XVII
Bergem, P.	V	Daubenfeld, Nicolas	XIII
Berrens, Joseph	X	Dunz, Robert	X
Calmes, Albert	VI	Eich, Jean	VI
Calmes, Chr.	II	Engels, Charlotte	X
Camy, Pierre	IV	Ennesch, Alphonse	VI

XX. — Statistique 1945-1947.

Erasmy, Marie-Louise	III	Metzler, Léon	IV
Felten, Nicolas	IV	Meyers, Joseph	VI
Fischer-Lamarque, Fr.	IX	Mirgain, Gaston	III
Fournelle, Hélène	VIII	Modert, Paul	VI
Frieden, Pierre	I, II, IV	Molitor, René	V
Friedrich, Jean	VIII	Morhain, E.	VI
Georis, Michel	VI	Muller, Jean-Pierre	XV
Gerard, Pierre	X	Petit, Joseph	VI
Gerson, Roger	XVII	Peulvey, René-Louis	IV
Gilson, Willy	IX	Pierrard, Paul	XII
Gind, Pier, voir Friedrich J.		Probst, Emile	IX
Gloden, Albert	XVI	Rasqué, Fritz	XV
Gødert, Albert	XIII	Rehn, Rolf	VIII
Gørgen, Edm.	II	Reuland, Marcel	X
Gørgen, Willy	XII	Reuter, Joseph	VI
Hein, Nicolas	XIII	Ries, Jean-Pierre	VI
Hemmer, Carlo	XVII	Rodesch, A.	III
Herchen, Arthur	VI	Scherer-Hennuy, Al.	IV
Hœfler, Albert	VIII	Schmit, C.	XVII
Hoffmann, Emile	XVI	Schneider, Nicolas	I, VI
Huberty, François	IV	Schroeder, Marguerite	VIII
Hurt, Joseph	XV	Schwärzmèrel	X
Job, Chrétien	III	Siggy, voir Kœnig Lucien	
Jones, Charles	IV	Simminger, Bernard	VIII
Joset, Camille	VI	Sprunck, Alphonse	I
Keiser, François	XVI	Steffes, Marcel	XVIII
Kœnig, Lucien	X	Stoffel, Michel	II
Kolbach, Marie-Th.	VIII, X	Stumper, Robert	I, XVI
Koltz, Jean-Pierre	XVII	Thiel, Bern.-Jacques	VI
Kox, Jean	XV	Thorn, Albert	XII
Krier, Pierre	I	Thull, Catherine	I
Laux, Nicolas	II	Toucan, Harmonieux	XII
Lentz, Jean	IV	Urbany, Dominique	IV
Leydenbach, Jos.	IX	Weber, Batty	VIII
Liesch, Auguste	X	Weckering, Rodolphe	X
Lœnertz, Raym.-J.	VII, XV	Welter, Nicolas	XIII
Lortz, Joseph	XV	Wester, H.	XIII
Mærtz, Joseph	III	Wilhelm, Jean-Pierre	IV
Margue, Nicolas	VI	Wingert-Rodenbour,	
Meis, Joseph	X	Mie	VIII
Mersch, Jules	I	Zahlen, Jean-Pierre	XVI
Mertens, Fernand	XII	Zanter, G.	VI
Mettelock, P.	XVI	Zenner, Théodore	I, VIII

A. — Matières.	1945	1946	1947
Généralités	4	33	44 + (6)
Arts	4	6	3 + (1)
Chronique 1940-1945	47	18	12
Droit, Economie politique, Sociologie	23	21	23 + (4)
Folklore	1	1	1
Histoire	17	11	15 + (1)
Linguistique et Littérature	7	2	2
Littérature d'expression allemande	15	15	8
Littérature d'expression française	6	3	4
Littérature dialectale	19	14	13
Loisirs	7	5	8
Pédagogie et livres scolaires	4	28	11
Philosophie	9	4	—
Religion	5	5	7 + (1)
Sciences et technique	5	18	8 + (10)
Tourisme et géographie	4	10	14 + (1)
Total	177	194	173 + (24)*
Publications à l'étranger	8	15	19
Musique	51	26	6
Journaux et Périodiques	75	75	113

*) Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux imprimés de moins de 10 pages.

B. — Langues.	1945	1946	1947
Langue allemande	78	72	51
Langue française	52	86	79
Patois	37	33	18
Autres langues (anglais, néerlandais, russe)	10	3	5
En plusieurs langues	—	—	20
Total	177	194	173

XXI. — Table des matières.

I. Généralités	172
II. Arts	173
III. Chronique 1940-1945	173
IV. Droit, Economie politique, Sociologie	173
V. Folklore	174
VI. Histoire	174
VII. Linguistique et littérature	174
VIII. Littérature d'expression allemande	174
IX. Littérature d'expression française	174
X. Littérature dialectale	174
XI. Loisirs	175
XII. Musique	175
XIII. Pédagogie et livres scolaires	175
XIV. Philosophie	175
XV. Religion	175
XVI. Sciences et technique	176
XVII. Tourisme et géographie	176
XVIII. Journaux et périodiques	176
XIX. Table alphabétique des auteurs	178
XX. Statistique 1945-1947	179
XXI. Table des matières	179

Index Analytique du « Bulletin d'Information »

Année 1947 (3^e année)

Agriculture.

- L'Agriculture luxembourgeoise et Benelux. —
Décisions des Ministres de l'Agriculture
de Belgique, de Hollande et du Luxem-
bourg No 5, p. 56
- Visite du Ministre de l'Agriculture de Bel-
gique à Luxembourg No 9, p. 109

Armée.

- Visite du Ministre de la Force Armée à
Francfort No 10, p. 129
- Visite du Ministre de la Force Armée à
Bruxelles No 10, p. 129
- Prestation de Serment de S. A. R. le Prince
Charles No 12, p. 153
- Visite du Ministre de la Force Armée à
Londres No 12, p. 170

Arts et Sciences.

- Prix de littérature, de science et d'arts No 3, p. 35
- Accord culturel avec la Hollande No 7, p. 86
- Institut Grand-Ducal, Section des Sciences,
voir « Le mois à Luxembourg », 25 no-
vembre 1947 No 11, p. 149

Allemagne:

- Le Luxembourg et le Problème Allemand.
- Délégation luxembourgeoise à la Conférence
des Adjointes des Ministres des Affaires
Etrangères à Londres, février 1947 No 2, p. 25
- Mémoire de nos réparations territoriales
et économiques vis-à-vis de l'Allemagne
(27 novembre 1946) No 3, p. 31
- Mémoire du Gouvernement luxembour-
geois sur le statut futur de l'Allemagne
(7 février 1947) No 3, p. 32
- Le Luxembourg et le Problème Allemand
(Interview de M. le Ministre d'Etat) No 9, p. 99
- Le Luxembourg et le Problème Allemand:
- a) Note commune des trois pays de Be-
nelux sur la politique des Puissances
à l'égard de l'Allemagne, remise à la
Conférence des Ministres des Affaires
Etrangères à Londres, 26 novembre
1947 No 11, p. 134
 - b) Les Intérêts luxembourgeois en Alle-
magne No 11, p. 136

Assurances Sociales.

- L'Assimilation belgo-luxembourgeoise en ma-
tière d'assurances sociales No 4, p. 39
- L'Assimilation belgo-luxembourgeoise en ma-
tière d'assurances sociales No 7, p. 84

Auriol.

- Télégramme de félicitation au Président Vin-
cent Auriol No 1, p. 8

Benelux.

- Conférence Dr Jaspar: Vers l'Union Doua-
nière et Economique néerlando-belgo-lu-
xembourgeoise No 2, p. 25
- Vers l'Union Economique néerlando-belgo-
luxembourgeoise No 5, p. 51
- Sous le signe de Benelux:
- a) Les Pays de Benelux invitent à une
Union Douanière Européenne No 9, p. 99
 - b) Voyage d'Etudes à travers les pays
de Benelux No 9, p. 100

- Benelux: Echange des Instruments de Ra-
tification de la Convention de Commu-
nauté Douanière belgo-hollando-luxem-
bourgeoise No 10, p. 114
- A l'occasion de la Naissance de Benelux No 12, p. 153
- Voir également: Comité de Rapprochement
belgo-hollando-luxembourgeois; Légations;
Allemagne; Le Mois à Luxembourg, 5 oc-
tobre 1947.

Bech Joseph.

- Conférence de M. Bech à Bruxelles: L'Alle-
magne et l'Europe No 3, p. 35
- Visite du Ministre du Commerce de Tchéco-
slovaquie au Ministre des Affaires Etran-
gères et du Commerce Extérieur No 5, p. 62
- Le Luxembourg à la 2^e Assemblée Générale
de l'ONU No 9, p. 109
- S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Af-
faires Etrangères, Président de la Com-
mission Politique de la 2^e Assemblée
Générale des Nations Unies à New-York No 11, p. 132

Bibliographie Luxembourgeoise.

- Bibliographie Luxembourgeoise de l'année
1947, par Pierre Frieden No 12, p. 172

British-Luxembourg Society.

- British-Luxembourg Society No 4, p. 44

Cinéma.

- Presse, Cinéma et Radiodiffusion au Grand-
Duché de Luxembourg No 12, p. 154

Cour Grand-Ducale.

- Anniversaire de S. A. R. Madame la Grande-
Duchesse No 1, p. 2
- Visite Officielle de LL. AA. RR. Madame la
Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince
de Luxembourg en Suisse No 6, p. 66
- Le Rapatriement des Dépouilles Mortelles
de LL. AA. RR. feu les Grandes-
Duchesses Marie-Anne et Marie-Adélaïde No 10, p. 112
- Prestation de Serment de S. A. R. le Prince
Charles No 12, p. 153

Comité d'Action

- pour le Luxembourg en Suisse.
- Dissolution du Comité d'Action pour le Lu-
xembourg en Suisse No 11, p. 137

Comité de Rapprochement belgo-néerlando-luxembourgeois.

- Comité de Rapprochement belgo-néerlando-
luxembourgeois No 4, p. 43

Concerts.

- Voir la rubrique « Le Mois à Luxembourg »:
4 janvier, 6 mars, 20 mars, 30 mars, 6
avril, 3 décembre, 11 décembre.

Conférences.

- Voir la rubrique « Le Mois à Luxembourg »:
3 janvier, 13 janvier, 16 janvier, 17 jan-
vier, 19 janvier, 28 janvier, 8 février,
9 février, 10 février, 23 février, 27 fé-
vrier, 4 mars, 11 mars, 15 mars, 16 mars,
17 mars, 25 mars, 1^{er} avril, 11 avril,
12 avril, 14 avril, 18 avril, 21 avril, 27
avril, 28 avril, 3 mai, 7 mai, 10 mai, 12
mai, 17 mai, 22 mai, 31 mai, 24 juin,
24 octobre, 25 octobre, 8 novembre, 15
novembre, 17 novembre, 18 novembre, 30
novembre, 7 décembre, 16 décembre, 18
décembre.

Congrès.			
Le 25 ^e Congrès de l'Association Générale de la Presse Belge à Luxembourg	N ^o 9, p.	98	
Croix Rouge Américaine.			
L'Aide de la Croix Rouge Américaine au Grand-Duché	N ^o 3, p.	34	
Droit.			
Cours de droit luxembourgeois à la Faculté de Paris	N ^o 4, p.	45	
Dupong Pierre, Ministre d'Etat.			
Discours de M. le Ministre d'Etat à l'occasion de l'anniversaire de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse	N ^o 1, p.	2	
Crise ministérielle. Constitution du nouveau Gouvernement	N ^o 2, p.	13	
Programme du Gouvernement constitué le 1 ^{er} mars 1947	N ^o 3, p.	29	
Le Luxembourg et le Problème allemand (Interview de M. le Ministre d'Etat)	N ^o 9, p.	99	
M. le Ministre d'Etat, hôte de la Luxembourg Society à Londres	N ^o 9, p.	108	
Economie.			
Arrangement belgo-luxembourgeois avec la zone française	N ^o 1, p.	7	
Arrangement commercial entre l'U. E. B. L. et la zone anglo-américaine unifiée	N ^o 2, p.	12	
La Pénurie de Combustibles	N ^o 2, p.	13	
La Politique de Baisse des Prix	N ^o 3, p.	33	
Le Répertoire Officiel de la Production Luxembourgeoise	N ^o 4, p.	41	
Arrangement concernant les livraisons de coke belge respectivement de produits famines luxembourgeois	N ^o 4, p.	44	
Discussions commerciales entre le Royaume Uni et l'U. E. B. L.	N ^o 5, p.	63	
Relations Economiques entre la Suisse et le Luxembourg	N ^o 6, p.	71	
Accord commercial entre l'U. E. B. L. et la Hollande	N ^o 6, p.	74	
Accord commercial entre la France et l'U. E. B. L.	N ^o 7, p.	86	
Accord concernant la répartition du coke et la fourniture des produits sidérurgiques sur le marché intérieur de l'U. E. B. L.	N ^o 12, p.	170	
Voir également Etudes Economiques.			
Etudes Economiques.			
Un Indice de la Production Industrielle au Grand-Duché de Luxembourg	N ^o 3, p.	90	
Le Revenu National du Grand-Duché de Luxembourg	N ^o 9, p.	101	
Le Revenu National du Grand-Duché de Luxembourg (2 ^e partie)	N ^o 10, p.	119	
Le Revenu National du Grand-Duché de Luxembourg (2 ^e partie, suite)	N ^o 11, p.	139	
Le Revenu National du Grand-Duché de Luxembourg (3 ^e partie)	N ^o 12, p.	159	
Expositions.			
Le nouvel art français, peinture et tapisseries	N ^o 5, p.	63	
Le Salon du Cercle Artistique 1947	N ^o 10, p.	117	
Exposition rétrospective Jean-Pierre Beckius	N ^o 10, p.	117	
Exposition de la Médaille belge	N ^o 10, p.	118	
Voir également « Le Mois à Luxembourg » : 1 ^{er} mars, 9 mars, 7 avril, 24 mai, 15 juillet, 30 août, 27 septembre, 5 octobre, 21 octobre, 15 novembre.			
Fêtes.			
Memorial Day 1947	N ^o 5, p.	62	
7 ^e Centenaire de la Mort d'Ermesinde	N ^o 8, p.	93	
Inauguration du Pont de Pfalz	N ^o 8, p.	94	
Journée Commémorative Nationale	N ^o 10, p.	115	
Inauguration de la Borne symbolique de la Voie de la Liberté à Luxembourg	N ^o 10, p.	115	
Inauguration d'un monument à Pétange	N ^o 10, p.	116	
Finances.			
Clôture de la 2 ^e Tranche de l'Emprunt de l'Etat 1946	N ^o 1, p.	8	
La 3 ^e Tranche de l'Emprunt de l'Etat 1946, libellée en livres sterling et dollars	N ^o 3, p.	35	
L'Emprunt du Grand-Duché auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	N ^o 8, p.	90	
Gouvernement.			
Crise ministérielle. Constitution du nouveau Gouvernement	N ^o 2, p.	13	
Programme du Gouvernement constitué le 1 ^{er} mars 1947	N ^o 3, p.	29	
Ministère d'Etat: Voir Dupong Pierre, Ministre d'Etat.			
Ministère des Finances: Voir Finances.			
Ministère des Affaires Etrangères: Voir Bech Jos., Allemagne, Visas, UNO.			
Ministère de l'Intérieur: Croix de l'Ordre de la Résistance	N ^o 1, p.	8	
Voir également Fêtes.			
Ministère des Affaires Economiques: Le Ministre des Affaires Economiques en zone française d'occupation	N ^o 1, p.	8	
Le Ministre des Affaires Economiques à la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle	N ^o 4, p.	44	
Ministère de la Force Armée: Voir Armée.			
Ministère des Transports et de l'Energie: Réunion du Comité de l'Energie Electrique de la Commission des Nations Unies pour l'Europe	N ^o 10, p.	129	
Impôts.			
Aperçu succinct sur les principaux impôts au Grand-Duché de Luxembourg	N ^o 2, p.	14	
Ingénieurs et Industriels. Association des ...			
50 ^e Anniversaire de la Fondation de l'Association luxembourgeoise des Ingénieurs et Industriels	N ^o 6, p.	75	
Inspection du Travail et des Mines.			
Compétence et activité de l'Inspection du Travail et des Mines	N ^o 4, p.	42	
Krier Pierre.			
Funérailles officielles de M. Pierre Krier, Ministre du Travail, de la Prévoyance Sociale, des Mines et de la Reconstruction	N ^o 1, p.	5	
Kurth Godefroi.			
Le Centenaire de la Naissance de Godefroi Kurth	N ^o 9, p.	109	
La Haye.			
La Conférence de La Haye des 17 et 18 avril 1946	N ^o 5, p.	52	
Protocole de la Conférence de La Haye	N ^o 5, p.	53	
Leclerc.			
Le Général Leclerc à Luxembourg (Journée de la Résistance)	N ^o 5, p.	60	

Légations.

La Légation des Pays-Bas à Luxembourg N° 6, p. 78

Luxembourg Society.

M. le Ministre d'Etat Dupong, hôte de la Luxembourg Society à Londres N° 9, p. 108

Marshall, Plan...

Le Gouvernement Luxembourgeois et le Plan Marshall N° 6, p. 78

Ordres.

Croix de l'Ordre de la Résistance N° 1, p. 8

Parlementaires Américains à Luxembourg.

Visites de Parlementaires Américains à Luxembourg N° 9, p. 108

Presse.

Le 25^e Congrès de l'Association Générale de la Presse Belge à Luxembourg N° 9, p. 98

Voyage d'Etudes à travers les pays de Benelux N° 9, p. 100

Presse, Cinéma et Radiodiffusion au Grand-Duché N° 12, p. 154

Radiodiffusion.

Presse, Cinéma et Radiodiffusion au Grand-Duché N° 12, p. 154

Rapatriement.

Note soviétique au Ministre de Luxembourg à Moscou, concernant le rapatriement des ressortissants luxembourgeois N° 4, p. 45

Voir « Le Mois à Luxembourg »: 13 janvier.

Reconstruction.

Reconstruction 1947 N° 7, p. 83

Semaines Universitaires à Salzbourg.

Les semaines universitaires internationales à Salzbourg N° 8, p. 94

Suisse.

Visite Officielle de LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg en Suisse N° 6, p. 66

Relations Economiques entre la Suisse et le Luxembourg N° 6, p. 71

Dissolution du Comité d'Action pour le Luxembourg en Suisse N° 11, p. 137

Théâtre.

Voir la rubrique « Le Mois à Luxembourg »:

3 janvier, 9 janvier, 11 janvier, 22 janvier,

3 février, 18 février, 24 février,

8 mars, 13 mars, 22 mars, 31 mars, 12

avril, 16 avril, 26 avril, 1^{er} mai, 13 septembre, 5 octobre, 6 octobre, 13 octobre, 17 octobre, 22 octobre, 27 octobre, 9 novembre, 20 novembre, 22 novembre, 30 novembre, 13 décembre, 14 décembre, 21 décembre, 29 décembre.

Tourisme.

Exposition du Tourisme Français à Luxembourg N° 4, p. 38

Exposition Internationale du Tourisme franco-belgo-luxembourgeois N° 6, p. 77

Tourisme 1947 N° 11, p. 137

Unesco.

Ratification de l'adhésion du Grand-Duché à l'Unesco N° 7, p. 86

La participation luxembourgeoise à l'Unesco: Enquête de l'Unesco sur la Presse, la Radiodiffusion et le Cinéma N° 8, p. 93

Déposition des Instruments de Ratification N° 10, p. 129

Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.

Le 25^e Anniversaire de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise N° 5, p. 48

Distinctions honorifiques décernées à l'occasion du 25^e anniversaire de l'U.E.B.L. N° 5, p. 63

Uno.

Le Luxembourg à la 2^e Assemblée Générale de l'Onu N° 9, p. 109

Réunion du Comité de l'Energie Electrique de la Commission des Nations Unies pour l'Europe N° 10, p. 129

S. Exc. M. Joseph Bech, Ministre des Affaires Etrangères, Président de la Commission Politique de la 2^e Assemblée Générale des Nations Unies à New-York N° 11, p. 132

Unrra.

Unrra remercie le Luxembourg N° 6, p. 78

Vin.

Une récolte de vin extraordinaire N° 11, p. 138

Visas.

Suppression du visa entre la Grande-Bretagne et le Luxembourg N° 2, p. 25

Suppression de visas N° 7, p. 85

Voie de la Liberté.

Inauguration de la Borne symbolique de la Voie de la Liberté à Luxembourg N° 10, p. 115

Winandy.

La bénédiction abbatiale de Don Winandy, nouvel abbé de Clervaux N° 1, p. 7